



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2482
26 février 2016
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Réforme du Code du travail

**Une
provocation
que la classe
ouvrière ne
doit pas laisser
sans réponse**

Grande-Bretagne
Brexit
et politique
antiouvrière

page 8

SNCF
Décret
contre les
cheminots

page 12

Calais
L'État
contre
les migrants

page 6

Code du travail : une provocation qui ne doit pas rester sans réponse

La loi sur le Code du travail qui sera présentée par la ministre du Travail, Myriam El Khomri, a été dévoilée. Ce projet, écrit sous la dictée du Medef, est une nouvelle déclaration de guerre contre le monde du travail.

Le gouvernement parle de flexi-sécurité. On voit bien la flexibilité ! Toutes les limitations de la durée du temps de travail sautent. Par accord d'entreprise, la durée maximale pourrait être portée à 12 heures par jour et à 48 heures par semaine. Et elle pourrait même aller jusqu'à 60 heures.

Non seulement les 35 heures n'existent plus que sur le papier, mais les heures supplémentaires seront de moins en moins payées, puisque la majoration légale descendrait à 10 % et puisqu'il deviendrait possible de les comptabiliser jusqu'à trois années.

Et où est la sécurité ? Où est la sécurité quand les salariés pourront être licenciés dès que les commandes de l'entreprise baisseront, ou dès que la direction prétextera une baisse du chiffre d'affaires ? Où est la sécurité quand le gouvernement s'échine à défaire le mince filet de protection que constituent les indemnités prud'homales ?

Et ce n'est sûrement pas en réduisant les allocations chômage que le gouvernement « sécurisera » les salariés, alors qu'il y a six millions de chômeurs !

Le gouvernement se moque des salariés comme des chômeurs. La seule chose qu'il sécurise, c'est le grand patronat, ses profits et son pouvoir sur les travailleurs.

En donnant la possibilité aux accords d'entreprise de fixer des droits inférieurs à la loi, le projet sonne la fin de la loi valable pour tous les travailleurs et ouvre les portes à la généralisation du chantage patronal. Et tout est prévu ! Si les syndicats refusaient d'exaucer les quatre volontés patronales, il y aura... le référendum d'entreprise.

Ses défenseurs répètent que personne ne peut y être opposé puisqu'il s'agit de « démocratie ». Mais où ont-ils vu qu'il y avait de la démocratie dans les entreprises ? Les référendums ne sont pas envisagés pour demander l'avis des salariés sur les cadences ou les augmentations de salaire. Ils sont utilisés pour faire du chantage aux licenciements et pour forcer les salariés à abandonner le peu de droits qu'il leur reste.

La flexibilité, les horaires à rallonge, les licenciements arbitraires sont déjà le lot des intérimaires et de bien des salariés des petites entreprises. Car les patrons peuvent contour-

ner de mille façons leurs obligations légales, quand ils ne s'assoient pas dessus. Mais ce n'est pas une raison pour que la loi de la jungle devienne la règle.

Beaucoup d'entreprises se sont servies de la crise pour imposer des accords de compétitivité avec suppressions d'emplois et de RTT, avec blocage des salaires, allongement de la durée du travail et généralisation de la précarité. Depuis, elles ont restauré leurs marges et leurs carnets de commandes et servent grassement les actionnaires.

Les patrons peuvent donc se réjouir de ce que « les efforts sont payants ». Mais ce sont les ouvriers qui font les efforts, et qu'est-ce qu'ils y gagnent ? Le droit de faire de nouveaux sacrifices.

C'est le cas chez Renault, où la direction veut un second accord de compétitivité, alors que les profits ont augmenté de 48 % en 2015, comme c'est le cas dans de multiples entreprises parmi les plus riches. Défalquer le temps d'habillage et de déshabillage du temps de travail est déjà le lot commun d'un grand nombre d'ouvriers. Mais le fait que même Airbus étend cette mesure à son personnel est significatif de la volonté du patronat et du gouvernement de s'attaquer à toutes les catégories de travailleurs. Personne n'est à l'abri.

Avec cette réforme du Code du travail, Hollande et Valls ouvrent les vannes et autorisent le patronat à y aller encore plus fort.

Et, comme pour donner l'exemple, le gouvernement vient de réécrire la réglementation du travail dans le transport ferroviaire, avec suppressions de RTT, amplitude horaire accrue, temps de conduite allongé, roulements de plus en plus aléatoires et flexibles.

Si nous laissons faire, aucun salarié n'y échappera, pas même ceux qui croient avoir déjà touché le fond de la précarité, parce que l'exploitation n'a pas de limite.

Hollande se démène pour rendre un ultime service au grand patronat. Discrédité pour discrédité dans le monde ouvrier, il est décidé à faire le sale boulot demandé par le patronat jusqu'au bout. Jusqu'à faire ce que même la droite n'a jamais osé. C'est ce que l'on appelle un serviteur dévoué !

La seule chose que l'on puisse espérer de cette loi, c'est qu'elle fasse exploser la colère du monde du travail et débouche sur une mobilisation à la hauteur de la provocation.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ		DANS LE MONDE			
Réforme du Code du travail : rien à négocier, tout à rejeter !	4	Grande-Bretagne : "Brexit" et attaques contre la classe ouvrière	8	Grève des contrôleurs de Rhône-Alpes	12
Le PS prépare la présidentielle en étrangeant le monde du travail	4	Portugal : un gouvernement "antiaustérité", pour combien de temps ?	8	Ateliers TGV Paris Sud-Est : non aux suppressions de postes	12
À gauche, impuissance programmée	4	Burundi : la population prise en otage	9	PSA-Rennes : les informaticiens font monter la pression	13
Primaires à gauche : à la recherche de la recette miracle	5	Centrafrique : la Françafrique continue	9	Renault-Sandouville : record de précarité	13
Polynésie : pas d'indemnités	5	Omerta dans l'Église catholique	9	Hutchinson : débrayage pour les salaires	13
Calais : l'État pourchasse les migrants	6	Migrants : l'Europe se hérisse de barbelés	16	Ivéco bus : grève pour une augmentation	13
Boulogne-sur-Mer : le tribunal contre les réfugiés	6	Venezuela : le régime chaviste annonce un plan d'austérité	16	Airbus-Nantes : poursuite des débrayages	14
Unedic : les chômeurs attaqués	6	Ventes d'armes : sang et profits	16	Mahle Berh France : grève contre les prétentions des actionnaires	14
Éleveurs en colère	7			Station des Deux-Alpes : les soutiers de l'or blanc se rebellent	14
Leclerc : un soutien hypocrite	7			Airbus, STX : mensonges patronaux	14
Isère : austérité patronale	7			Altran : patron tricheur	15
PSA : bénéfices records	11			Michelin : profit record	15
Comptes de pénibilité... le patronat ne dit même pas merci	11			CAC 40 : krach ou pas, ils en croquent	15
Inégalité dans l'espérance de vie	11			Dividendes 2015 : 1 150 milliards de dollars	15
Justice : l'État mauvais payeur	11				

IL Y A 60 ANS

Le rapport Krouchtchev 10

ENTREPRISES

SNCF : attaques en règle contre les cheminots 12

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Projet de loi Hollande-Valls-El Khomri : une attaque en règle contre les travailleurs

Le projet de loi sur la réforme des droits des salariés présenté par la ministre du Travail Myriam El Khomri est une brutale remise en cause des conditions de rémunération, des conditions de travail, des quelques droits élémentaires existant jusque-là. Son adoption aurait des conséquences dramatiques pour les travailleurs.

En fait de modernité il s'agit d'un retour en arrière, qui dans certains domaines ramène jusqu'au 19^e siècle. Et, contrairement à ce qu'ont pu dire Hollande et Valls, ce projet ne garantit ni le salaire, ni la durée du travail, ni le contrat de travail. Au contraire, il vise à supprimer le principe des droits collectifs des travailleurs, remplacés par le contrat individuel entre l'employeur et son salarié. Quand l'un détient l'entreprise et l'autre ses bras pour travailler, qui rédige le contrat ?

Les 60 heures

La mesure la plus significative, celle qui a provoqué à juste titre le plus de réactions, a été l'annonce que la semaine de travail pourrait aller jusqu'à 60 heures, au-delà même du droit européen qui la limite à 48 heures. Le projet de loi prévoit également la possibilité de réduire le repos entre deux journées de travail, qui est aujourd'hui de 11 heures minimum.

Le taux de majoration des heures supplémentaires pourrait être ramené à 10 %, par voie d'accord. Cela impliquerait une baisse de salaire pour les millions de salariés qui aujourd'hui dépassent les 35 heures avec des heures majorées à 25 %.

La loi Macron prévoyait déjà la possibilité de baisser les salaires et d'augmenter les heures de travail sans les payer pour une période de cinq ans, en cas de difficultés économiques prétendues. Le projet de loi permettrait de le faire

maintenant sous prétexte de développer l'emploi et sans limite dans le temps.

La modulation des heures de travail sur trois ans permettrait de ne payer les heures supplémentaires qu'au terme de ces trois ans. À condition que, sur cette durée, il en reste, que le salarié ait pu faire ses comptes et... soit encore présent dans l'entreprise.

Les petites entreprises pourraient mettre tous leurs salariés au forfait : les horaires quotidiens seraient ainsi à la merci de l'employeur, sur la base du salaire mensuel convenu, sans aucune heure supplémentaire payée.

Enfin, le projet stipule que tout salarié refusant les modifications et les aggravations de son contrat de travail définies par cette nouvelle loi serait licencié, pour cause réelle et sérieuse.

Permis de licencier

Le droit de licencier, sans qu'il puisse y avoir de contestation juridique, est donné aux employeurs s'ils peuvent justifier d'une baisse du chiffre d'affaires de l'établissement pendant trois trimestres ou même moins. Une telle justification est facile à trouver pour n'importe quel patron. Pour les grands groupes, c'est un jeu d'enfant.

Les indemnités en cas de licenciement abusif sont plafonnées. Le permis de licencier demandé par le patronat lui est accordé par le gouvernement.

Les 105 pages de réécriture du Code du travail

entrent dans une multitude de détails, qui la plupart du temps sont des reculs, parfois considérables, pour les salariés concernés.

Les accords passés peuvent être remis en cause à tout moment par l'employeur, et donc revus à la baisse en permanence. En cas de non-respect des procédures par les patrons, les accords restent valides.

Le projet de loi remet en cause le paiement des jours fériés pour tous les salariés qui ne sont pas en CDI. C'est là encore une baisse de salaire pour des millions de travailleurs. Il permet à l'employeur de n'accorder que douze jours de congés principaux accordés, sans contestation possible. Il permet de faire travailler dixheures par jour les apprentis de moins de 18 ans...

Un CDI intermittent

Enfin, serait mis en place un contrat à durée indéterminée... intermittent. Le salarié a un nombre très limité d'heures garanties par l'employeur, sans horaire défini. Il peut être appelé par le patron pour faire ses heures ou d'autres en complément. On n'a plus qu'à réinventer l'esclavage !

Livrés à eux-mêmes entreprise par entreprise, atelier par atelier, les travailleurs auraient bien du mal à résister au chantage patronal. Les référendums prévus, s'ils ont lieu, se feraient le couteau sous la gorge et en faisant voter les travailleurs les uns contre les autres, au gré des patrons.

Cette attaque en règle ne doit pas passer. L'arrogance gouvernementale, qui a même été au-delà des revendications patronales, doit recevoir une réplique cinglante. La colère du monde du travail doit s'exprimer.

Paul Sorel

Lutte ouvrière dans les élections législatives partielles

Pour faire entendre le camp des travailleurs, Lutte ouvrière présente des candidats dans deux circonscriptions dont les députés ont démissionné du fait de leur élection au nouveau conseil régional du Nord-Pas-de-Calais-Picardie.

Ces partielles, qui ont lieu dans la 2^e circonscription de l'Aisne et la 10^e du Nord, n'ont aucun enjeu, mais donnent l'occasion aux travailleurs, chômeurs, retraités d'exprimer leur appartenance au camp des travailleurs, que tout oppose aux capitalistes et aux gouvernements à leur service.

Le chômage frappe toutes les familles ouvrières, la jeunesse qui n'a guère d'espoir de décrocher

un emploi stable. Il permet au patronat de peser sur les salaires. Pendant ce temps, les milliards des familles bourgeoises circulent à la recherche de profits toujours plus grands, au risque de plonger l'économie dans une nouvelle crise. Les candidats, du PS au Front national, en passant par Les Républicains, appartiennent à des partis qui mènent ou mèneront une politique à leur service. Les travailleurs n'ont pas à choisir entre ces politiciens.

Voter Lutte ouvrière le 13 mars, ce sera affirmer sa confiance dans la force collective de la classe ouvrière pour défendre ses conditions d'existence et pour mettre fin à cette société absurde et injuste.

Réunions publiques des candidats de Lutte ouvrière avec la participation de Nathalie Arthaud

Dans l'Aisne Saint-Quentin

Mercredi 9 mars à 18 heures
Salle Vermand-Fayet - 24, rue Jean-Zay
Avec Anne Zanditénas, enseignante, et Christelle Leblond, médiatrice en collège

Dans le Nord Tourcoing

Judi 10 mars à 19 heures
Foyer Menin - 13, rue Menin - Métro Colbert, ligne 2
Avec Christophe Charlon, aide-soignant au CHU, et Pierre Madelain, enseignant en lycée professionnel

AGENDA

Fêtes de Lutte ouvrière

Saint-Nazaire

Samedi 27 février à partir de 16 heures
Salle Jacques-Brel, avenue de Saint-Hubert, dans le quartier du Petit Maroc

Creil

Samedi 27 février à partir de 16 heures
Salle Georges-Brassens - 156, avenue Aristide-Briand, Villers-Saint-Paul
À 18 h 45 : allocution de Nathalie Arthaud

Beauvais

Dimanche 28 février à partir de 11 heures
Espace Argentine - 15, rue du Morvan
À 15 h 30 : allocution de Nathalie Arthaud



Réforme du Code du travail : rien à négocier, tout à rejeter !

« *Élaboré sans réelle concertation* », c'est un des principaux reproches que les centrales syndicales ont fait au projet de loi El Khomri, dans la déclaration commune rédigée lors de leur rencontre au siège de la CGT à Montreuil, le 23 février dans la soirée.

« *Les organisations syndicales ne sont pas satisfaites de ce projet, peut-on lire, et demandent le retrait de la barémisation des indemnités prudhomales dues en cas de licenciement abusif et des mesures qui accroissent le pouvoir unilatéral des employeurs* ». C'est uniquement sur ce point, que les représentants des neuf syndicats dont trois organisations d'étudiants et de lycéens sont en accord, alors que toutes les mesures contenues dans le projet de loi sont à rejeter car elles accroissent le pouvoir absolu des patrons, selon leurs besoins... de profits.

Deux directions syndicales, celles de la CGT et de FO, s'expriment pour le retrait pur et simple du projet de loi. Laurent Berger, pour la CFDT, lui, « *ne crie pas au loup sur toutes les dispositions* » car, dit-il, « *il n'est pas question de s'opposer au renforcement de la négociation contenu dans ce texte* ». Mais quel « *renforcement de la négociation* » ? Au contraire de ce qu'affirme le leader de la CFDT, un des aspects marquants dans l'attitude du gouvernement, c'est

justement sa volonté de marginaliser les syndicats. Philippe Martinez de la CGT le déplore d'ailleurs : « *Nous n'avons vu la ministre que deux heures et avons pris connaissance du texte dans la presse* », et Jean-Claude Mailly, de FO, reproche à la ministre de chercher dans le texte à court-circuiter les syndicats, en proposant de recourir au référendum dans l'entreprise, pour des accords maison, à l'initiative de syndicats minoritaires et sous pression patronale.

Il n'y a strictement rien à prendre dans le projet de loi sur la réforme du Code du travail. Aucun rééquilibrage n'est possible. Tout est à rejeter car cette loi,

dans ses moindres détails, s'en prend aux travailleurs, avec ou sans emploi, et aux jeunes dont la précarité est le quotidien. Elle constitue un cadeau, un de plus, aux patrons.

Malgré l'attente de nombreux militants qui, dans les entreprises, pourraient espérer une riposte immédiate, les centrales se limitent pour l'instant à prévoir une prochaine rencontre le 3 mars. Mailly, pour FO, évoque la grève, d'autres hésitent ou ne veulent pas affronter le gouvernement, espérant que des miettes tomberont de la table des négociations.

Pourtant, une réponse déterminée, massive et rapide du monde du travail est une nécessité, face à un gouvernement et à un patronat qui, eux, n'hésitent pas, et veulent aller au bout de leur projet scélérat.

Viviane Lafont



Le PS prépare la présidentielle en étranglant le monde du travail

En plus d'être une violente attaque contre le monde du travail et un cadeau au patronat, le projet de loi El Khomri est aussi une opération politique du tandem Hollande-Valls.

En effet, s'ils travaillent avant tout à servir les intérêts du grand capital, ils essaient du même coup de servir les leurs, c'est-à-dire de conserver les accès à la mangeoire de leur clan. Et, pour cela, il leur faut des électeurs. Les électeurs, ils savent qu'ils ne les trouveront plus chez les travailleurs salariés, retraités, chômeurs, dans les cités HLM des villes ouvrières où l'abstention frise les 75 %. C'est le prix à payer pour avoir menti aux travailleurs et s'être comporté en paillason du patronat. Hollande et Valls le savaient, mais ils ont choisi de perdre cet électorat populaire et même leurs places que de changer de politique.

Alors, comme le footballeur professionnel change de maillot en changeant de club, le PS a changé son discours en changeant de cible électorale. Il y a eu ainsi les déclarations d'amour à l'entreprise, les flambées nationalistes, la traque aux migrants, les rodomontades guerrières, l'état d'urgence, la chasse aux syndicalistes comme à Goodyear et la glorification de la police. Bref,

Hollande et Valls jettent par-dessus bord tout ce qui, au moins dans les mots, rappelait le lointain passé socialiste, ne serait-ce que les vagues références à la justice sociale, à l'antiracisme, à la défense des libertés.

Mais le patronat ne se contente pas de déclarations d'amour. Hollande et Valls veulent montrer qu'ils sont de plus efficaces serviteurs que les Sarkozy et consorts. Ils vendent plus d'armes, ils déploient plus de soldats, ils offrent plus de subventions et, finalement, un an avant l'échéance présidentielle, ils portent le pire coup aux travailleurs depuis très longtemps. Ce faisant ils espèrent couper l'herbe sous le pied de la droite, laissent les Gattaz et autres représentants du patronat muets d'admiration, laissant désemparés tous ceux qui avaient fait voter « Hollande pour se défendre de Sarkozy ».

Le PS va-t-il réussir sa mue ou subira-t-il à l'échelle du pays le Hara-Kiri des élections régionales ? Aucun travailleur ne peut encore croire que son sort dépend de l'avenir de ce parti.

Paul Galois

À gauche : impuissance programmée

Les attaques contre le Code du travail sont approuvées par la droite et le patronat, ce qui est somme toute normal puisque ces mesures sont prises pour les satisfaire. À gauche, le propos est plus nuancé et peu osent suivre Hollande quand il affirme contre toute évidence : « *Les salariés ne verront aucun de leurs droits remis en cause.* »

Ségolène Royal se donne l'air de critiquer quand elle conseille de « *trouver le juste équilibre* ». Cambadélis, premier secrétaire du PS, aurait du mal à voter le texte dans l'état et réclame « *un nouveau mix entre souplesse et sécurité* ». Marie-Noëlle Lienemann, députée PS et ancienne ministre, pense que Hollande « *creuse sa tombe* » et s'exclame : « *Oui, j'ai mal aux 35 heures, oui, j'ai mal pour*

les ouvriers. »

Quant aux frondeurs du PS, ils dénoncent bien sûr la réforme. L'un d'eux, le député Yann Galut, promet « *une bataille parlementaire homérique* ». Mélenchon se dit « *insoumis sans compromis* ». L'ensemble de cette gauche se retrouve dans la pétition en ligne, Fortifions le Code du travail, qui réclame le retrait du projet et se conclut : « *Ensemble, dans les mois qui viennent,*

nous allons défendre les droits des salariés et jeter les bases d'un Code du travail qui les protège. » Le gouvernement agit dans une précipitation voulue, mais ceux qui disent le contester prennent leur temps, une façon de signifier que pour eux il n'y a pas urgence. Pas un ne dit que cette politique antiouvrière est la seule politique du gouvernement, qu'il n'en a pas d'autre et qu'il la mènera jusqu'au bout, à moins d'en être empêché par les réactions des travailleurs.

Les députés frondeurs promettent des batailles parlementaires homériques, la belle affaire. El Khomri et Valls ont déjà

laissé entendre qu'ils pourraient recourir au 49-3, pour couper court aux débats. En fait, avec une droite parlementaire acquise à leur politique antiouvrière,

Hollande et Valls n'ont rien à craindre des votes de l'Assemblée, et les travailleurs rien à attendre du cirque parlementaire.

Vincent Gelas



Primaire à gauche : à la recherche de la recette miracle

Après s'être opposé à l'idée d'une primaire pour désigner le candidat de gauche à l'élection présidentielle de 2017, le premier secrétaire du PS Cambadélis vient de la reprendre à son compte. Hollande fait certainement le calcul que, si elle est organisée par les barons du PS, elle le sera sur des modalités qui le favoriseront, lui permettant d'éviter la présence de candidats concurrents à la présidentielle de l'an prochain.

D'autres au sein du PS attendent, voire espèrent qu'Hollande sera tellement déconsidéré qu'il se résoudra à jeter l'éponge, ouvrant ainsi la voie à leur ambition personnelle pour 2017, peut-être en s'imposant au travers d'une primaire, tout comme Hollande avait utilisé celle de 2011 comme un tremplin pour l'élection de 2012.

Quant au PCF, en appelant à utiliser les primaires pour trouver une « candidature unique », il ne fait que tenter de reconstruire une nouvelle combinaison politique, pour succéder au Front de gauche et aux différentes versions de l'Union de la gauche. Mélenchon, se refusant à attendre et à prendre le risque de ne pas être choisi, s'est dépêché de s'autoproclamer

comme le candidat de la « France insoumise ».

En fait, tous ces courants sont d'accord pour tenter de limiter le nombre de candidats à gauche, et ce afin d'éviter son élimination au premier tour. Le gouvernement, les frondeurs du PS, les écologistes, Mélenchon et

jusqu'au PCF, tous sont sur un même positionnement politique qui s'est manifesté maintes fois dans le passé. Au deuxième tour des élections, il est pour eux impératif de soutenir le candidat qui se dit de gauche, même s'il est évident qu'il gouvernera contre la classe ouvrière. L'intérêt des travailleurs est bien loin de ces choix. Croire qu'un candidat issu de cette mouvance de gauche ferait autre chose que servir le patronat, comme l'ont fait consciencieusement Hollande et Valls, ne peut mener qu'à de nouvelles déceptions.

Lucien Déroit



Verts, PS, PC... une nouvelle primaire à gauche ?

MEDIA LIBRE INFO

Fil rouge

Les fastueuses royalautés de Ségolène

Du temps où elle présidait la région Poitou-Charentes, Ségolène Royal a mangé la grenouille. C'est son actuel successeur Alain Rousset (PS) qui le révèle. L'ardoise se monterait à 132 millions d'euros. La région, précise Alain Rousset, « manifestait beaucoup de volontarisme, et avait sans doute les yeux plus grands que le ventre ». Manière de laisser entendre que dame Royal faisait du cinéma, laissant des factures qu'elle ne réglait pas.

C'est une façon d'agir de nombreux politiciens. Mais les factures en souffrance vont être réglées aux patrons concernés. Par les contribuables, à qui on ne prend pas la peine de demander leur consentement.

Hargne patronale dans les cliniques privées

Des militants syndicaux ont été convoqués au commissariat à Montauban et à Auch, suite à la plainte des directeurs de la clinique du Pont de Chaume et de la Polyclinique de Gascogne, qui appartiennent au groupe Elsan, numéro 2 de l'hospitalisation privée en France.

Visiblement, les patrons de ces cliniques

n'ont toujours pas digéré les récents mouvements de grève qui ont mobilisé le personnel pour la défense de leurs salaires et de leurs conditions de travail.

Face à cette hargne patronale, des rassemblements de soutien ont eu lieu devant les différents commissariats.

Un amateur mouché par un pro

Retour du Mexique, le pape a déclaré que « celui qui construit des murs et non des ponts n'est pas chrétien ». C'était une allusion transparente au candidat ultraractionnaire à la primaire du Parti républicain, aux États-Unis, Donald Trump, qui rêve d'élever un mur pour empêcher les migrants mexicains d'entrer aux États-Unis.

Trump, pourtant fort en gueule, a tout juste été capable de bredouiller qu'il admirait le pape et qu'il ne fallait pas mettre en doute la religion des gens. En fait, le démagogue ne voulait pas heurter les électeurs conformistes. Et surtout, en gardien de l'ordre, il se prosterne devant tout ce qui brille et tient l'homme en tutelle. En la matière, deux mille ans d'expérience, c'est autre chose que trois mois de démagogie !

Polynésie : des mots mais pas d'indemnisations

Lors de son étape en Polynésie, Hollande a été interpellé sur les ravages causés par les retombées radioactives des essais nucléaires français dans le Pacifique. En quelques semaines, les deux associations 193 et Moruroa et Tatou ont rassemblé 33 000 signatures dans une pétition. Loin des images de danse et autres cérémonies folkloriques relayées par la télévision, elles ont organisé des rassemblements sur chaque lieu de passage du président français.

« La France doit assumer les conséquences des essais nucléaires », a déclaré Hollande à son arrivée. Mais les habitants ont toutes les raisons de rester sur leurs gardes. Entre 1966 et 1996, quand l'armée française a effectué 193 tirs sur les atolls de Mururoa et Fangataufa, il n'était pas question des retombées sur la santé, que ce soit celle du personnel civil et militaire qui participait aux essais ou celle de la population polynésienne. La loi

du silence a été presque totale jusqu'en 1986, car les hôpitaux locaux étaient sous l'emprise directe de l'armée et les rapports qui constataient les dégâts furent envoyés directement aux archives. Il y eut quand même quelques témoignages indépendants faisant état de malformations chez les nouveau-nés et d'une mortalité infantile anormalement élevée.

Aujourd'hui, il est devenu impossible aux autorités de nier. Tandis que

HOLLANDE A MURUROA



l'atoll de Mururoa, défoncé par les explosions, risque d'être englouti, des retombées radioactives n'en finissent pas d'être détectées. La présence de plutonium a été révélée dans les sols de Hao, un atoll à 950 km de Tahiti, où vivent un millier de personnes. Sur une

population de 260 000 habitants en Polynésie, 540 cas de nouveaux cancers apparaissent chaque année.

Mais ce n'est pas pour autant que l'État leur verse des indemnités, malgré une loi, votée en 2010, qui les prévoit... en théorie. Alors que les

parlementaires estimaient à 20 000 le nombre de dossier susceptibles d'être déposés, il s'est limité à un millier, car il faut réunir des papiers difficiles, voire impossibles à obtenir. Au final, seuls une vingtaine de dossiers ont été acceptés, soit 2 %, avec des indemnités d'autant plus faibles que la Sécurité sociale effectue un prélèvement « pour remboursement » ! Les associations demandent une modification de la loi, avec notamment le retrait de la notion de risques négligeables qui sert de prétexte pour refuser les indemnités.

En 2012, le candidat Hollande avait fait des promesses, restées sans suite. Il vient de les renouveler. Reste le plus difficile à obtenir : que les indemnités soient effectives.

Jean Sanday

Calais : l'État pourchasse les migrants

La préfète du Pas-de-Calais avait décidé l'évacuation au plus tard mardi 23 février à 20 heures de la zone sud du bidonville de Calais, la « jungle ». Pour s'opposer à ce qui aggraverait encore le sort des réfugiés, les organisations d'aide aux migrants ont saisi le tribunal administratif de Lille et la juge a reporté sa décision de 24 à 48 heures.

Face à l'urgence, un nouvel appel a été signé par 250 associations et personnalités, non pour sauver le bidonville en laissant croire que c'était une solution, mais pour dénoncer l'impasse de la politique des gouvernements.

Pour le ministre de l'Intérieur, qui a répondu par une fin de non-recevoir à la lettre ouverte qui lui a été adressée, « il s'agit d'une opération humanitaire où nous proposons des solutions à tous ». C'est ce que contestent les associations. Les solutions proposées n'en sont pas. D'abord, les associations affirment que le nombre d'habitants de cette zone est de plus de 3000, et non de 1000 comme le prétend le gouvernement.

Ensuite, les places proposées au sein du camp d'accueil provisoire sont en nombre limité. Et beaucoup de réfugiés ont pour l'instant refusé d'y loger, car ces conteneurs, que le ministre présente presque comme des bungalows de vacances, ne sont que des cabanes de chantier, inconfortables, où toute intimité est impossible et, de surcroît, surveillés comme des prisons.

Quant aux centres d'accueil et d'orientation, le ministre oublie de préciser qu'ils ont été conçus comme des solutions provisoires, permettant aux migrants de déposer une demande d'asile qui, pour le plus grand nombre, n'est pas acceptée. Ce que veulent les migrants, c'est rejoindre leur famille et leurs amis en Angleterre.

Les associations ont donné une conférence de presse pour alerter l'opinion publique sur l'indignité d'une telle mesure d'évacuation. Elles se sont heurtées à la réaction unanime des politiciens locaux : Yann Capet, député PS, la maire LR de Calais, Natacha Bouchart, le président PS du département, Michel Dagbert, et le président LR de région, Xavier Bertrand, ont fait chorus derrière la préfète.

Ces associations ont raison d'accuser les pouvoirs publics d'être responsables de cette situation ingérable. « L'État, disent-elles, veut nous faire croire qu'il prend le parti des habitants contre les réfugiés ; en réalité, il monte les premiers contre les seconds en abandonnant les uns et les autres. »

Correspondant LO



La jungle de Calais.

Boulogne-sur-Mer : le tribunal contre les réfugiés

Les associations qui aident les migrants avaient appelé à venir soutenir les huit prévenus qui comparaissaient le 22 février pour intrusion frauduleuse sur un ferry. C'est sous les applaudissements que les six exilés menottés et les deux bénévoles français sont entrés dans la salle. Ils faisaient partie des 26 personnes interpellées le 23 janvier dernier à Calais.

Plusieurs centaines de manifestants avaient ce jour-là quitté le cortège principal de la manifestation de soutien aux réfugiés pour se diriger vers le port. Ils étaient montés sur un bateau de la compagnie P&O pour exprimer leur volonté d'émigrer en Grande-Bretagne.

L'audience de trois heures a été houleuse. Le procureur a accusé les réfugiés d'avoir participé à un coup monté pour envahir un ferry et contraindre la compagnie P&O à les faire passer en Angleterre. Il a accusé les bénévoles d'avoir incité les migrants à monter sur le bateau et de les avoir empêchés

d'en redescendre. Il leur a reproché aussi leur sympathie pour les idées du mouvement No Border. Ce mouvement demande l'abolition des frontières et des nations, et a contribué concrètement, depuis des années, à soutenir des réfugiés de Calais.

Les allégations du procureur ont suscité l'indignation de la salle, menacée plusieurs fois d'évacuation. La défense a fait valoir le fait que ces réfugiés fuyaient leur pays en guerre pour rejoindre leurs proches en Angleterre, et a demandé la relaxe. La société d'exploitation du port et la P&O réclamaient des sommes importantes

pour les prétendues pertes financières subies. L'avocate a ironisé en faisant remarquer que la compagnie s'était moins soucieuse de son image de marque lors des licenciements passés.

Par ailleurs, elle a fait remarquer que c'était mépriser les migrants que de croire qu'ils suivaient puérilement les injonctions de militants. Quant aux bénévoles, elle a affirmé que défendre des idées n'était pas un délit.

Contradictions dans les procès-verbaux, manque de preuves, le dossier de l'accusation était vide. Mais les réfugiés ont été condamnés à un mois de prison ferme, quasiment accompli en détention provisoire, et les deux bénévoles français à une amende. C'est sous les slogans « De l'air, ouvrez les frontières » que le fourgon de police est sorti du tribunal pour les ramener en prison.

Correspondant LO

Unedic : les chômeurs attaqués

Le gouvernement n'a pas attendu que débutent, lundi 22 février, les négociations entre syndicats et patronat sur l'assurance-chômage pour faire connaître ses exigences. Hollande avait déclaré en janvier qu'il voulait une négociation « courageuse » et, pour lui, le courage consiste à remettre en cause les droits des travailleurs.

Ce n'est donc pas au patronat qu'il va être demandé de combler la dette de 25 milliards d'euros que présentaient les comptes de l'Unedic à la fin 2015. Il en est pourtant responsable, lui qui licencie à tour de bras et multiplie les contrats précaires. Et la loi sur le Code du travail, que présente la ministre du Travail, Myriam

El Khomri, va encore aggraver cette situation en facilitant les licenciements.

Dans ces négociations, la CGT réclame qu'on taxe davantage les contrats précaires, qu'il s'agisse de CDD ou de contrats d'intérim. Elle voudrait aussi qu'on pénalise les ruptures conventionnelles, dont le nombre explose, et après lesquelles les

salariés se retrouvent au chômage. Mais, pour le gouvernement, il n'est pas question de faire ainsi payer le patronat et de limiter en quoi que ce soit le droit des patrons à jeter les travailleurs à la rue. Les pistes qu'il propose vont toutes dans le sens d'une dégradation de la situation des chômeurs.

Il serait question de réduire la durée d'indemnisation, par exemple en la diminuant de 100 jours ou en modifiant la règle selon laquelle un jour travaillé donne droit à un jour indemnisé. Un jour de travail pourrait ne plus

donner droit qu'à 0,9 jour indemnisé. Une autre piste serait de repousser de 50 à 55 ans l'âge à partir duquel on peut être indemnisé pendant trois ans au lieu de deux. La diminution du taux minimum de remplacement du salaire précédent de 57% à 49% est aussi envisagée. La mesure phare est la dégressivité des allocations chômage, une vieille idée des patrons et de la droite reprise par Myriam El Khomri et qui a fait l'objet d'une campagne présentant les chômeurs comme des fainéants.

D'ores et déjà plus de

la moitié des six millions de chômeurs ne sont pas indemnisés par l'Unedic, mais cela ne suffit ni au gouvernement ni au patronat. Les décisions qui seront prises à l'issue des négociations, et qui fixeront les conditions d'indemnisation du chômage pour deux ans, ne peuvent qu'alourdir considérablement les difficultés de tous ceux que le patronat prive d'emploi et de salaire. Comme à toutes les mesures actuelles prises par Hollande contre le monde du travail, il est urgent de s'y opposer.

Daniel Mescla

Éleveurs en colère : rien n'est réglé

Des dizaines d'éleveurs ont manifesté dimanche 21 février devant le domicile du ministre de l'Agriculture, Le Foll, et celui du ministre de la Défense, Le Drian, par ailleurs à la tête du conseil régional de Bretagne. Leurs protestations spectaculaires se sont également poursuivies, la plupart dirigées contre les grands groupes de la distribution.

Les propositions de Hollande et Valls ne répondent pas à leurs revendications, en tout cas pas à celles des éleveurs qui veulent « une hausse de prix normale, et non une baisse des charges ». La baisse de 7 points annoncée par Valls profite essentiellement aux gros agriculteurs céréaliers, et rognera de surcroît sur les cotisations sociales

nécessaires aux petits éleveurs en cas de maladie et pour la retraite.

L'« année blanche » pour les cotisations sociales 2016, qui pourront être reportées jusqu'à trois ans pour les agriculteurs n'ayant que peu de bénéfices, autre mesure prise par le gouvernement, ne permettra pas plus de s'attaquer au problème de fond, qui est

que beaucoup d'éleveurs ne parviennent pas à vivre de leur travail.

Les surprofits des capitalistes de la grande distribution ont été dénoncés en ces termes par un des éleveurs manifestant devant la résidence de Le Drian : « Il n'est pas normal que les grandes surfaces fassent 40 centimes de marge sur le litre de lait demi-écrémé, alors que nous n'en faisons aucune. On vend notre lait 0,28 euro le litre. » Or s'en prendre à ces surprofits est impensable pour ceux dont la politique consiste à effacer toute réglementation limitant l'appétit des capitalistes.

Viviane Lafont



Des agriculteurs contrôlent les produits d'une grande surface.

Leclerc : un soutien hypocrite

Les dirigeants de Leclerc ont affiché par voie de presse leur solidarité avec les agriculteurs en colère. Avec de tels soutiens, les dizaines de milliers d'agriculteurs qui luttent pour leur survie sont assurés d'aller à la ruine. Ceux qui les poussent à la faillite sont bien les propriétaires des grandes chaînes de la distribution alimentaire et tous ceux, industriels transformateurs et banquiers, qui assèchent leur trésorerie et qui s'assurent des fortunes toujours en hausse. C'est cela qui ne peut plus durer.

Aujourd'hui, en France, près de 200 000 éleveurs font face à une centaine d'entreprises d'abattage, de transformation de viande ou de lait et quatre centrales d'achat de la grande distribution. Ces centrales étaient encore six il y a un an et demi. Un mouvement de concentration et de centralisation des achats s'est opéré, pour permettre aux chaînes d'hypermarchés de peser encore plus sur les prix.

Des dizaines de milliers de petits fournisseurs, en particulier dans la viande, le lait ou les fruits et légumes, doivent vendre leur production à maturité sous peine de tout perdre. Avec

eux, les centrales ne négocient pas, elles imposent leur loi avec un atout de poids : à elles seules, ces quatre centrales (Carrefour-Cora, Intermarché-Casino, Auchan-Système U et Leclerc) représentent près de 93 % de la distribution des produits de grande consommation. Comment résister alors face à un tel marteau-pilon ?

Les coopératives de la viande et du lait sont devenues en fait de grands groupes industriels qui achètent au prix du marché. Ils transforment eux-mêmes industriellement les productions puis les revendent, y compris sur les marchés internationaux,

en accaparant une partie des marges grâce aux volumes négociés.

C'est dire que les producteurs qui expriment leur colère, en bloquant des routes ou en déversant du fumier sur les parkings des hypermarchés ou des bases logistiques des centrales d'achat, n'ont pas seulement en face d'eux les Leclerc, Intermarché et autres rapaces de la grande distribution. Ils n'ont pas seulement à combattre les Danone, Besnier ou Bigard, qui vend deux barquettes de viande sur trois en hyper. Ils ont aussi en face d'eux d'immenses coopératives qui peuvent se permettre, comme la Cooperl en juillet 2015, de refuser d'acheter la viande de porc à 1,40 euro le kilo. C'est pourtant ce que demandaient les producteurs bretons et c'était le prix fixé dans un accord validé hypocritement par le gouvernement.

Alors, la solidarité des Leclerc et autres transformateurs ou distributeurs, les éleveurs peuvent la mettre au lisier...

Philippe Logier

Dans les communes d'Isère : austérité à la mode patronale

En janvier dernier, l'Association des maires de l'Isère, qui regroupe des élus de tous bords, a organisé une première session destinée aux élus sur le thème : maîtriser sa masse salariale. Une session pratique est programmée pour le mois d'avril.

Depuis plusieurs années, l'État a baissé les dotations aux collectivités territoriales et donc aux communes, ce qui revient à amputer leurs budgets. Charge à elles de répercuter l'austérité sur leurs employés et sur les services rendus à la population.

Bien que certains élus, en particulier dans les petites communes déjà privées de ressources propres, refusent de jouer ce rôle, nombre de collectivités, dirigées par la gauche comme par la droite, ont d'ores et déjà coupé dans les dépenses de personnel, réduit certains services publics et le soutien aux associations.

Avec son initiative, l'Association des maires de l'Isère propose une sorte de séminaire pour faire pression sur les élus et leur expliquer, s'ils n'y avaient pas déjà pensé, comment faire des économies sur le dos des salariés.

Pour vendre cette austérité, un cadre bancaire a été dépêché. Celui-ci a tenu un langage de combat aux élus, qui n'aurait pas détonné dans une assemblée du Medef : « Vous, maires de collectivités,

vous êtes des chefs d'entreprises car, pour vous comme pour eux, la gestion de votre masse salariale est une préoccupation permanente. » Comprendre : pour faire des économies, il faut sabrer dans les dépenses de personnel. Et de proposer quinze leviers pour cette politique, parmi lesquels : le non-remplacement des agents en maladie, la diminution du budget formation, le réexamen des avantages sociaux (on peut supposer que c'est à la baisse...), le non-remplacement à l'identique des départs en retraite/mutation et même la remise en cause du niveau de service, autrement dit la fermeture par exemple d'une bibliothèque un jour par semaine ou davantage. On ne peut pas faire plus clair !

Avec la crise de l'économie capitaliste, la place des élus se résume de plus en plus à gérer la pénurie imposée par un État au service du grand capital et qui puise dans les fonds publics pour l'alimenter. Certains tentent bien de s'y opposer, mais d'autres s'empresent de le traduire en actes.

Correspondant LO

Machine à lire : mieux vaudrait plus d'enseignants

La ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, est venue lundi 22 février au Havre prétendument pour promouvoir la pratique de la lecture. Relevant qu'en sortant de l'enseignement primaire beaucoup d'élèves lisaient peu et certains difficilement, la ministre s'est livrée à une démonstration de La machine à lire. Cette application tournant sur une tablette, permet soit de lire directement un texte, soit d'en écouter la lecture

qu'en fait la machine. La mairie du Havre a décidé de mettre en place son expérimentation dans plusieurs écoles primaires.

On ne sait si le caractère ludique et connecté de La machine à lire va réussir à donner le goût de la lecture aux écoliers. C'est en tout cas plus facile pour la ministre de faire ce coup de communication plutôt que de mettre le nombre d'enseignants qu'il faut pour résoudre vraiment ce problème.

Correspondant LO

Grande-Bretagne : « Brexit » et attaques contre la classe ouvrière

Après des mois de marchandages visant, selon ses propres mots, à réformer l'Union européenne, Cameron a finalement annoncé triomphalement avoir obtenu la réforme qu'il exigeait. Moyennant quoi il appellera les électeurs à voter lors du référendum le 23 juin pour le maintien de la Grande-Bretagne dans cette Union réformée.

Les ténors du Parti conservateur se sont aussitôt positionnés. Parmi les partisans du non, les uns se prononcent pour le Brexit (la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne). D'autres, comme le ministre de la Justice Michael Gove et le maire de Londres Boris Johnson, appellent à voter non, tout en disant que cela mettra le gouvernement en position de négocier une meilleure réforme, permettant à la Grande-Bretagne de s'y maintenir à l'issue d'un deuxième référendum. Derrière tout cela, se dessine le déchaînement des rivalités dans la course à la succession de Cameron après la prochaine élection de 2020, succession à laquelle ces ténors sont candidats.

Autant dire que tout le bruit autour du Brexit procède avant tout de la gesticulation politicienne. Au milieu des surenchères des uns et des autres, Cameron cherche, sans grand succès, à neutraliser la faction eurosceptique de son parti tout en coupant l'herbe sous le pied au parti populiste antieuropéen UKIP. Mais, d'autre part, il tient à satisfaire les exigences du grand capital britannique qui, lui, ne veut pas d'une sortie de l'UE.

La réforme que Cameron

se targue d'avoir emportée de haute lutte se résume en fait à peu de chose. Sans doute, dans la présentation qu'il en a faite à la télévision le 21 février, Cameron a-t-il prétendu que cette réforme « nous garantit pour toujours un statut spécial dans l'Union européenne. De sorte que nous n'adopterons jamais l'euro, nous ne participerons jamais au sauvetage d'un pays de la zone euro, que nous ne rejoindrons jamais une zone de libre circulation ». Mais n'est-ce pas là tout simplement le constat d'un état de fait ? Quant à la prétention de Cameron de pouvoir ainsi lier les mains des futurs gouvernements britanniques, elle ne peut engager que lui-même et il le sait bien.

Le statut spécial de la Grande-Bretagne date de l'époque où, dans les années 1980, Margaret Thatcher avait négocié le fameux rabais permettant à la Grande-Bretagne de réduire sa contribution au budget de l'UE, au motif qu'elle bénéficiait moins que d'autres pays membres, en particulier que la France, des subventions agricoles européennes. Ce statut fut ensuite renforcé par les gouvernements travaillistes de Tony Blair et Gordon Brown, qui obtinrent d'être exemptés de

certaines réglementations européennes, dans le domaine financier en particulier, celui qui comptait pour la City de Londres.

Autant dire que la réforme de l'Union européenne dont se targue Cameron n'est que du vent. Sauf sur un point, néanmoins : le statut des travailleurs migrants européens en Grande-Bretagne. Ce sont en effet eux qui vont faire les frais de ces surenchères démagogiques, avec la complicité de tous les gouvernements européens. Car l'autre volet de l'accord passé au sommet de Bruxelles du 20 février limite leurs droits en matière de protection sociale. En particulier, les nouveaux immigrants devront désormais avoir résidé pendant quatre ans en Grande-Bretagne pour pouvoir bénéficier de l'intégralité des allocations sociales

prévues pour les bas revenus. Qui plus est, les allocations familiales versées à ces travailleurs pour ceux de leurs enfants restés au pays seront réduites.

Il s'agit donc d'une attaque contre une partie de la classe ouvrière, qui fait suite à la campagne menée depuis des années par Cameron et son parti, accusant les migrants européens de vivre en parasites du système de protection sociale et d'en grever les ressources. Qu'importe si les statistiques officielles montrent qu'au contraire les travailleurs de l'UE bénéficient moins des allocations sociales, en proportion de leur nombre, que les travailleurs britanniques. Qu'importe également si les mêmes statistiques montrent que ces travailleurs rapportent infiniment plus aux finances britanniques qu'ils ne

coûtent au système de protection sociale. Il fallait au Parti conservateur un bouc émissaire pour donner le change devant un électeurat de plus en plus écœuré par sa politique d'austérité. Et tant pis si, du même coup, cette démagogie fait le lit d'un parti xénophobe comme Ukip qui, même s'il n'occupe encore guère de place dans les institutions, n'en exerce pas moins une influence réelle sur la vie politique.

Ce qui est certain, c'est qu'entre l'Europe version Cameron, qui crée une classe ouvrière à deux vitesses en fonction de la nationalité, et l'isolement nationaliste dont les partisans du non se font les champions, le référendum du 23 juin n'offrira aucun choix aux classes laborieuses.

François Rouleau



Manifestation contre la politique anti-immigrés de Cameron.

Portugal : un gouvernement « antiaustérité »... pour combien de temps ?

Depuis son accession au poste de Premier ministre le 26 novembre 2015, le socialiste Antonio Costa répète qu'il va restaurer le pouvoir d'achat des salaires et des retraites et rompre avec les politiques d'austérité menées en 2010 par son prédécesseur socialiste, José Socrates, puis poursuivies et aggravées par la droite.

Ainsi le salaire minimum a augmenté au 1^{er} janvier. Il est passé de 505 à 530 euros payés sur 14 mois, l'objectif étant 600 euros en 2019 – pas de quoi ruiner les industriels. De plus, un impôt exceptionnel de 3,5 % cessera de frapper les salaires de moins de 600 euros, que touchent plus d'un quart des salariés portugais. Quant aux pensions de retraite,

elles ne sont plus bloquées. Elles augmentent même légèrement cette année : de 2 euros environ par mois. La dépense totale, pour 2,2 millions de retraités, serait de 80 millions. Les aides aux retraités et familles dans la misère augmentent aussi un peu, dépense estimée à 90 millions dans le budget de l'État.

Par ailleurs, les projets

de privatisation non encore réalisés sont annulés. La vente des transports publics de Lisbonne et de Porto, déjà concédés à des groupes espagnols et français, a même été annulée et Costa annonce que l'État récupérera la majorité des actions de la société aérienne TAP.

Toutes ces mesures, bien modestes et qui n'ont rien de révolutionnaire, rappellent celles qui ont été prises dans les premiers temps du gouvernement Tsipras en Grèce. Mais on a vu par la suite comment celui-ci, soumis aux pressions des dirigeants de l'Union européenne et du FMI, a finalement capitulé

devant leurs exigences.

Tout comme son homologue grec, Costa cherche à rassurer les dirigeants de l'Europe et à les convaincre de le laisser mener sa politique. Ainsi, il se dit partisan d'une gestion rigoureuse, qui satisfasse les autorités de l'Union européenne. Quand celles-ci ont refusé un déficit budgétaire de 2,8 % pour 2016, Costa a revu son budget et a proposé un déficit de 2,6 %, inférieur à celui de la plupart des grandes puissances européennes.

Costa veut éviter les affrontements et tranquilliser ses partenaires européens. Mais il n'est pas dit qu'il y

parvienne davantage que Tsipras. Les créanciers du Portugal se sont dits préoccupés par ce qu'ils dénoncent comme un tournant à gauche. Les taux d'emprunt ont augmenté dernièrement, faisant craindre une spéculation sur la dette portugaise.

Pas plus qu'en Grèce, les travailleurs et les couches populaires du Portugal n'ont intérêt à mettre leur confiance dans un gouvernement qui se prétend antiaustérité... tant que les financiers et leurs représentants l'y autorisent.

Vincent Gelas

Burundi : la population prise en otage

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a rencontré ce mardi 23 février, le président burundais Nkurunziza. À l'issue de son séjour dans la capitale Bujumbura, il a déclaré que celui-ci s'était déclaré prêt à un dialogue avec l'opposition, ce à quoi Nkurunziza a ajouté : « sauf ceux qui sont engagés dans des actes de déstabilisation », terme qui vise tous ceux qui n'acceptent pas sa dictature.

Pendant ces échanges de belles paroles, les massacres ont continué. Des grenades lancées par des hommes à moto ont à nouveau explosé dans la capitale, comme celles qui avaient fait une trentaine de blessés et tué un enfant le 15 janvier.

Depuis la candidature fin avril 2015 du président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat, la violence n'a pas cessé. La police avait alors ouvert le feu sur les manifestations pacifiques

d'opposants au dictateur corrompu. Des dizaines de milliers de Burundais se sont aussitôt enfuis dans les pays voisins, craignant pour leur vie. Des centaines de milliers d'autres les ont aujourd'hui rejoints. La répression s'est accentuée en mai après le coup d'État manqué du général Niyombare, l'ex-chef des services de renseignement. L'armée, la police, les milices de jeunes voyous du régime, les Imbonerakure, se sont abattues sur les quartiers

qualifiés d'opposants, tirant les habitants hors de chez eux pour les assassiner.

En réponse à ces violences, des groupes rebelles armés se sont constitués et ont multiplié les attaques contre les hommes du régime, entraînant des représailles aveugles contre la population. Ainsi, en décembre 2015, l'attaque par les groupes rebelles de deux camps militaires a entraîné une répression sanglante dans les quartiers populaires de la capitale, faisant plus de cent morts. Et en janvier 2016 l'ONU a dénoncé l'existence de charniers contenant une centaines de cadavres et des viols collectifs commis par les forces armées dans les quartiers dont les hommes se sont enfuis ou

ont été exécutés.

La population est prise en otage dans ces affrontements, dont les Burundais craignent qu'ils ne débouchent sur une guerre civile à connotation ethnique entre Hutu et Tutsi, semblable à celle qui avait ensanglanté le pays de 1993 à 2005. Alors que les premières manifestations n'avaient pas de caractère ethnique, les hommes qui s'accrochent au pouvoir font tout pour raviver cet antagonisme, autrefois entretenu par les colonisateurs belges pour asseoir leur domination. Cela avait causé des centaines de milliers de morts au Burundi après l'indépendance, comme ce fut le cas au Rwanda voisin avec la complicité de la France.

Face à cette situation dramatique, les grandes puissances et les pays africains se contentent de vagues déclarations. L'Union européenne, dont l'aide représente 20% du budget burundais, discute depuis deux mois de la suspendre et en est encore à évoquer l'idée d'un gel des biens du président burundais et de ses proches. L'Union africaine et l'ONU essaient de convaincre Nkurunziza de dialoguer avec ses opposants et d'accepter une force africaine d'interposition. La France se félicite de la présence du contingent burundais en Centrafrique. Tous parlent des risques de génocide au Burundi, mais leur prétendue indignation ne va pas au-delà des mots.

Daniel Mescla

Centrafrique : la Françafrique continue

Le second tour des élections présidentielles en République centrafricaine a porté au pouvoir Faustin-Archange Touadéra. Alors que les bandes armées continuent à terroriser la population à chaque coin de rue, François Hollande tenait absolument à ce que le scrutin ait lieu, afin de pouvoir déclarer que l'intervention militaire française se soldait par un succès.

Voilà maintenant le pays doté des attributs de ce que les représentants des grandes puissances appellent la démocratie : des élections, un président, et bientôt un gouvernement et un Parlement.

Faustin-Archange Touadéra n'est pas un nouveau venu. Il fut le dernier Premier ministre du dictateur François Bozizé, de 2008 à 2013, juste avant que celui-ci soit renversé par la rébellion Séléka. À ce titre, il fut complice du détournement des maigres richesses de la Centrafrique au profit de l'ex-dictateur, de sa famille et de son clan. Diamants, droits de douane, et jusqu'au programme d'aide de l'ONU, tout finissait dans les poches de Bozizé et de certains ministres du gouvernement dirigé par Touadéra.

L'adversaire de Touadéra pour la présidence n'avait pas des références plus reluisantes. Anicet-Georges Dologuélé avait été lui aussi Premier ministre dans le passé, avant de prendre la tête de la Banque des États d'Afrique centrale (BEAC). À ce titre, il avait lui-aussi participé au pillage de la Centrafrique pour le compte des pays impérialistes, au premier rang desquels la France. On pourrait en dire

autant des principaux candidats du premier tour, avec lesquels la France entretient des liens étroits.

Touadéra prétend pouvoir sortir le pays du chaos et mettre en œuvre un programme de désarmement, démobilisation et réinsertion des bandes armées. Mais de tels programmes, la Centrafrique en a connu, sans autre résultats que la reprise d'une rébellion quelques années plus tard. L'intégration de groupes armés rebelles dans l'armée régulière et les postes accordés à leurs chefs, que prévoient ces programmes, ont toujours fini par buter sur le fait que, dans un pays où l'État n'existe pas, ou plutôt se résume à la mangeoire d'un clan, il est toujours plus lucratif d'aller piller les richesses à la source, qu'il s'agisse de mines de diamants ou de tributs



Des troupes de la Minusca en Centrafrique.

extorqués à la population.

Aujourd'hui, le gouvernement français a en grande partie sous-traité la présence militaire en Centrafrique aux 12 000 hommes de la Minusca, les troupes africaines agissant sous mandat de l'ONU. Il reste 900 soldats français, un chiffre que Hollande voudrait ramener à 300. Les uns comme les autres se comportent

comme une bande armée parmi d'autres, comme le prouvent les accusations d'abus sexuels visant des soldats aussi bien français qu'africains

La comédie électorale qui vient d'avoir lieu, et tout le décorum prétendument démocratique qui l'entoure, ne changera rien au chaos qui règne en Centrafrique. Il est le fruit du pillage des

richesses du pays par l'impérialisme français, pendant la période coloniale et après l'indépendance. Le fruit aussi de ses multiples interventions militaires pour soutenir des dictateurs prédateurs. Et quand Hollande promet à Touadéra « tout le soutien nécessaire », c'est de la continuation de cette politique qu'il parle.

D. M.

Omerta dans l'Église catholique

Un quotidien britannique a publié un document du Vatican à destination des nouveaux évêques. Il y est dit que, si ces derniers sont informés d'actes pédophiles au sein de l'Église, ils ne sont pas tenus de les dénoncer à la justice, et doivent réserver leurs révélations à

la hiérarchie ecclésiastique.

Depuis les scandales à répétition en son sein, notamment aux États-Unis où, en 2004, 4 400 prêtres avaient été mis en cause dans des affaires d'abus sexuels sur 11 000 mineurs, l'Église catholique cherchait à présenter un

meilleur visage. En 2011, le Vatican avait ordonné aux évêques de déférer à la justice les membres du clergé soupçonnés d'abus sexuels, et créé une commission pontificale chargée de juger les évêques qui auraient couvert les abus, tandis que le pape François parlait de

tolérance zéro.

Mais, pour le moment, le seul prélat jugé au Vatican pour actes pédophiles est mort, de cause naturelle, pendant son procès.

De là à penser que l'Église catholique cherche à étouffer les affaires...

Jacques Le Gall

Le rapport Khrouchtchev : la fin du culte de Staline, mais pas de la dictature de la bureaucratie

Le 25 février 1956, lors du 20^e congrès du Parti communiste d'Union soviétique, son secrétaire général Khrouchtchev dénonça « le culte de la personnalité » de Staline, décédé en mars 1953. Il lui avait fallu trois ans pour accéder à la tête de la bureaucratie soviétique. Pour asseoir son pouvoir, il avait choisi de dénoncer certains aspects du règne de son prédécesseur, sans remettre en question la dictature de la bureaucratie sur la société soviétique, qui avait permis à Staline de s'ériger en despote. Par son contenu, ce rapport fit l'effet d'une bombe, au point que bien des gens y virent une rupture radicale avec le stalinisme.

À la mort de Staline, aucun de ses lieutenants ne s'imposant d'emblée, une direction collégiale se retrouva à la tête du parti et de l'État. En faisant descendre son prédécesseur de son piédestal, Khrouchtchev espérait s'attacher le soutien de la masse des bureaucrates en leur signifiant qu'avec lui une ère nouvelle commençait, où ils n'auraient plus à craindre constamment pour leur place, sinon pour leur vie. Car la poigne de Staline, qui étranglait la population soviétique pour assurer la domination de la bureaucratie, tenait aussi d'une main de fer les bureaucrates eux-mêmes, afin de les forcer à faire bloc autour du dictateur. La bureaucratie voulait jouir en paix de ses privilèges. C'est ce que Khrouchtchev lui promit.

Le dernier jour du congrès, il lut un rapport aux 1 450 délégués, auxquels on interdit de prendre des notes. On leur remit aussi le « testament » de Lénine, un texte de 1923 mis sous le boisseau et dont la possession valait auparavant l'envoi en camp, qui recommandait d'écarter Staline du secrétariat général.

Khrouchtchev parla des « abus de pouvoir » et des « traits négatifs » du règne de Staline, citant les procès

de Moscou et les purges où avaient disparu nombre d'acteurs et de dirigeants de la Révolution d'Octobre 1917, mais aussi des staliniens fidèles. Son discours stupéfia l'assemblée : il y a peu encore, il aurait signé l'arrêt de mort de son auteur.

Cependant, il soulignait longuement les « traits positifs » de Staline, faisant la part belle aux légendes sur son rôle dans la révolution et la guerre civile, dans « l'édification du socialisme » et la victoire de 1945 sur Hitler. Il prit aussi grand soin de se poser en continuateur de son « œuvre » de défenseur de la bureaucratie. « *Le parti, déclara-t-il, a mené un grand combat contre les trotskystes, les droitiers, les nationalistes bourgeois (qui) a été conduit avec succès et, en le menant, le parti s'est encore renforcé et trempé. Là Staline a joué un rôle positif.* »

Derrière la dictature de Staline, celle de la bureaucratie

Les pires crimes de Staline, dont Khrouchtchev ne dit mot, avaient été ceux commis depuis le début des années 1920 contre la révolution, le communisme et la classe ouvrière : la liquidation physique des générations de révolutionnaires qui avaient permis

la victoire d'Octobre et, dans la guerre civile, la trahison et l'étranglement des révolutions et de la classe ouvrière en Chine, en Allemagne, en Espagne... En effet, la révolution n'ayant pas réussi à triompher en Europe, l'URSS se retrouva isolée au milieu d'un monde capitaliste hostile, avec son arriération héritée du tsarisme, une économie ravagée par la guerre civile et par l'intervention militaire étrangère, et une classe ouvrière épuisée. C'est dans ce contexte que la bureaucratie, couche parasitaire d'administrateurs de l'État et de l'économie, put confisquer le pouvoir en s'élevant en arbitre entre les classes antagonistes. En levant le drapeau du « socialisme dans un seul pays », une idée qui était une aberration, Staline se faisait le porte-parole de ces nouveaux privilégiés profondément hostiles à la politique de Lénine et Trotsky de lutte pour la révolution mondiale.

Dans la période encore incertaine des années 1920, quand ni la réaction bourgeoise ni le prolétariat n'avaient dit leur dernier mot, la dictature de Staline s'imposa comme seul moyen de museler tout ce qui pouvait menacer les bureaucrates. Elle leur permit d'éliminer les tendances bourgeoises qui voulaient



En 1936, Krouchtchev avec Staline.

renverser le pouvoir soviétique et massacra, d'autre part, le courant révolutionnaire, incarné par Trotsky et des dizaines de milliers de militants communistes, qui défendait l'État ouvrier issu de la Révolution et la perspective de la révolution mondiale.

Mais trois décennies plus tard en 1956, ayant affermi sa position, la bureaucratie ne voulait plus que son chef la tyrannise.

La « déstalinisation » et ses limites

Donner satisfaction à des millions de chefs petits et grands, voilà en quoi consista l'essentiel de cette déstalinisation de façade. Il fallut débaptiser une multitude de villes, places, rues, édifices, entreprises, institutions portant le nom de Staline, déboulonner ses statues par milliers, sortir sa momie du mausolée de la Place rouge, effacer le personnage de la propagande et des manuels officiels.

Les autorités soviétiques décidèrent que le rapport de Khrouchtchev, censé rester secret, serait lu à 25 millions de membres du parti, des Jeunesses communistes et de sans-parti exerçant des responsabilités. Cela entraîna aussitôt des questions et la mise en cause d'autres dirigeants que Staline. Les débats risquaient de déborder le cadre fixé par le parti. Gorbatchev, qui fut l'un des successeurs de Khrouchtchev, écrivit par la suite : « *Les cadres et futurs cadres du parti au pouvoir craignaient que son contrôle sur la société n'en soit affaibli.* » Le 5 avril 1956, la Pravda, quotidien du parti, s'en émut et menaça « *certaines éléments pourris (qui) s'efforcent, sous l'apparence de condamner le culte de la personnalité, de mettre en doute la justesse de la politique du parti.* »

Dans les démocraties

populaires, ce congrès suscita bien des espoirs. En Pologne et en Hongrie, fin 1956, la population se mobilisa, exigeant des changements au sommet et plus de liberté. En Hongrie, où la révolution avait éclaté, les travailleurs organisés en conseils en devinrent le fer de lance. Moscou lança ses chars contre eux, preuve qu'avec ou sans Staline, la bureaucratie restait l'ennemie mortelle de la classe ouvrière et de la révolution.

En 1962, en URSS, les ouvriers de Novotcherkassk qui réclamaient l'annulation d'une hausse des prix le vérifièrent à leur tour : Khrouchtchev envoya l'armée les réprimer.

La bureaucratie, grande gagnante

Coup de massue pour certains, séisme pour d'autres... tel apparut le rapport Khrouchtchev. Jusqu'alors, le régime stalinien semblait inébranlable à ceux qui l'encensaient comme à ses détracteurs. Or, voilà qu'il se trouvait mis en question par son propre chef de surcroît.

En France, Thorez et les délégués du PCF au congrès nièrent l'existence du rapport, puis s'efforcèrent d'en atténuer la portée jusqu'en 1976.

Certains parmi les commentateurs annoncèrent la fin du régime ou une ère de « démocratie » en URSS. Une partie de l'extrême gauche, elle, voulut même voir dans ce rapport le reflet d'une mobilisation populaire croissante en URSS, ayant obligé la bureaucratie à des concessions.

En fait, Khrouchtchev avait entériné la fin d'une période, et la bureaucratie put respirer plus librement. Pour le reste, les espoirs de changements en URSS furent vite balayés, et avec eux Khrouchtchev lui-même, huit ans plus tard, en 1964.

Pierre Merlet



Krouchtchev envoie les chars soviétiques écraser l'insurrection hongroise en 1956.

PSA-Peugeot-Citroën : surexploitation et bénéfiques records

Après quelques années à faire semblant de pleurer, la direction de PSA a fait tomber les masques mercredi 24 février, en annonçant un bénéfice de 1,2 milliard d'euros.

Finie la comédie sur le groupe « au bord de la faillite » ! Séchées les larmes de crocodiles sur « le fleuron de l'industrie française qui allait mettre la clé sous la porte ». Tout cela, c'était le baratin servi aux travailleurs et à la presse pour justifier, notamment, la fermeture de l'usine d'Aulnay. Aujourd'hui, la direction se vante d'avoir dégagé, en 2015, un bénéfice de 1,2 milliard.

Les années précédentes, face à une relative baisse d'activité, PSA a usé de tous les artifices comptables possibles pour justifier non seulement une fermeture d'usine mais aussi des attaques frontales contre les travailleurs – ce qu'elle avait eu le culot d'appeler

le « nouveau contrat social » (accord de compétitivité). Trois ans et 17 000 suppressions d'emplois plus tard, les résultats sont là : la direction a fait exploser la « productivité », dit-elle, ce qui, dans la langue des travailleurs, veut dire qu'elle a considérablement aggravé l'exploitation.

Un simple chiffre permet de le mesurer : en 2013, PSA a produit 860 000 voitures en France. En 2015, avec 17 000 travailleurs en moins, le groupe a produit presque un million de véhicules. C'est dire à quel point la charge de travail s'est alourdie pour chaque ouvrier – ce que tous sentent, chaque jour, dans leurs nerfs et dans leurs muscles.

L'explosion des bénéfices

s'explique aussi par le blocage des salaires, qui dure depuis 2012. Année après année, c'est zéro euro d'augmentation générale. Et le plus scandaleux, c'est que cela va continuer ! PSA veut poursuivre le blocage des salaires, et explique déjà que ce n'est pas le tout de faire des bons résultats, il faut encore les consolider. Le patron va simplement tenter de calmer le mécontentement et de se faire passer pour généreux en lâchant une prime d'intéressement un peu moins minable que d'habitude. Une prime uniquement destinée à masquer le blocage des salaires.

L'annonce de ces bénéfices mirifiques pour les actionnaires doit plus que jamais convaincre les travailleurs de PSA de leur droit à revendiquer une augmentation massive des salaires.

Correspondant LO



Production à l'usine de Poissy.

Espérance de vie : toujours autant d'inégalité

Selon l'Insee, la différence d'espérance de vie entre un ouvrier de 35 ans et un cadre du même âge est de 6,4 ans pour les hommes et 3,2 ans pour les femmes. La différence est encore bien plus importante en ce qui concerne l'espérance de

vie en bonne santé ou sans incapacité.

Les calculs de l'Insee ont été faits à partir des chiffres de mortalité à différents âges, entre les années 2009-2013. Les prévisions qui en résultent concernant l'espérance de vie supposent que

les conditions d'existence ne changeront pas dans les années à venir. Ce qui est bien optimiste, vu l'accélération des attaques du patronat et du gouvernement qui nuisent gravement à la santé !

Jean Sanday

Les brochures de Lutte ouvrière

Cercle Léon Trotsky

- Temps de travail, salaires et lutte des classes

Brochure n° 141, exposé du 10 avril 2015

- La longue lutte des Noirs américains

Brochure n° 142, exposé du 19 juin 2015

- Le réchauffement climatique, un révélateur de l'irresponsabilité du capitalisme

Brochure n° 143, exposé du 9 octobre 2015

- Le combat pour l'émancipation des femmes et le mouvement ouvrier

Brochure n° 144, exposé du 8 janvier 2016

Nouveau

- Turquie, printemps 2015. Les travailleurs de la métallurgie en lutte

La grève dans la métallurgie turque en mai et juin 2015, en particulier à l'usine Renault de Bursa.

Envoi contre cinq timbres à 0,70 euro par brochure.

Comptes de pénibilité, d'activité... le patronat ne dit même pas merci

Le Medef continue de batailler contre le « compte pénibilité » mis en place par le gouvernement. Le dernier épisode a été sa réticence à inscrire celui-ci dans un autre dispositif, le compte personnel d'activité (CPA) qualifié par François Hollande de « grande réforme sociale du quinquennat ».

Lundi 8 février l'organisation patronale est finalement revenue sur ce refus. Elle a toutefois précisé que cela ne pouvait être considéré comme une acceptation du dispositif actuel concernant la pénibilité, le qualifiant d'« impossible à mettre en œuvre pour les entreprises ».

En instaurant le « compte pénibilité » lors de la réforme de 2013 augmentant la durée de cotisation nécessaire pour bénéficier d'une retraite à taux plein, le gouvernement prétendait que les salariés travaillant dans des conditions pénibles seraient épargnés. Le Medef ne cesse depuis lors de s'opposer à cette compensation dérisoire, bien que le reste de la réforme lui ait donné satisfaction sur toute la ligne.

Le gouvernement n'a cessé de reculer. La fiche de pénibilité qu'auraient dû remplir les employeurs pour chaque salarié a été remplacée par des

référentiels par branche d'activité ne correspondant pas aux situations individuelles, les critères de pénibilité ont été ajustés aux désirs du patronat, et la mise en application reculée jusqu'en juillet 2016 pour certains facteurs de pénibilité. Tout cela pour un dispositif qui n'est en fait qu'une autorisation de réduire l'espérance de vie des travailleurs moyennant l'obligation de comptabiliser les risques qu'on leur fait courir.

Quant à la « grande réforme sociale » que serait le compte personnel d'activité, elle consisterait à regrouper dans une espèce de carte vitale les droits à la formation, les points de pénibilité et plus encore si possible car, dit Manuel Valls, « les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ». Ce serait donc un feu vert de plus pour licencier.

Daniel Mescla

Justice : l'État mauvais payeur

Les avocats du barreau de la Drôme sont en colère : depuis le début de l'année ils n'ont pas touché leurs indemnités liées à l'aide juridictionnelle. Ils reprochent à l'État, non seulement d'avoir diminué de moitié leur dotation mais, en plus, de ne rien leur avoir versé des 440 000 euros promis.

L'aide juridictionnelle prend en charge le paiement des frais de justice des personnes les plus démunies. En octobre 2015, la réforme réalisée par Christiane Taubira a légèrement relevé le plafond de ressources donnant droit à cette aide. Jusqu'à 1 000 euros de revenu mensuel pour une personne seule, les frais sont intégralement payés par l'État. Ensuite, jusqu'à 1 500 euros de ressources, ils sont payés partiellement, et de façon dégressive. Cela devait permettre

à 100 000 nouveaux justiciables d'en profiter. En contrepartie, dans un bon nombre de barreaux, les avocats se chargeant de ces clients voyaient baisser le tarif d'une partie de leurs actes, dont certains aussi fréquents que les procédures de divorce.

Au barreau de Valence, les avocats protestent contre l'État qui leur « demande de remplir une mission de service public sans leur en donner les moyens. » Il n'y a là rien d'étonnant : tous les services publics ont de moins en moins de moyens.

Mais surtout, la justice est loin d'être le service le plus « public », le plus accessible à tous. Sauf pour une partie des plus pauvres, elle est payante et chère, alors qu'elle devrait être gratuite.

Sylvie Maréchal

SNCF : attaque en règle contre les cheminots

Alors que la ministre du Travail annonçait la réforme du Code du travail, de son côté le ministère des Transports a transmis aux syndicats un projet de décret-socle concernant la réglementation du travail dans le secteur ferroviaire : à la SNCF, comme dans toutes les entreprises privées qui gravitent autour de l'entreprise publique.

Ce projet de décret annonce une attaque frontale contre les conditions de travail de l'ensemble des cheminots.

En juillet prochain, l'actuelle réglementation du travail à la SNCF sera abrogée en vertu de la réforme ferroviaire, entrée en vigueur en 2014. Pour la seule SNCF, les conditions de travail des 150 000 cheminots dépendront alors d'une convention collective en cours de négociation, éventuellement complétée par un accord d'entreprise.

Le décret-socle fixe les principales règles sociales communes au secteur ferroviaire. En fait, la principale règle que veut imposer le gouvernement est simple : allonger le temps de travail, généraliser la flexibilité, adapter la vie des travailleurs aux exigences des patrons.

Entre autres mesures : le temps de travail annuel des roulants, qui était de 1 568 heures, passerait à 1 607 heures, soit 39 heures de plus. Par ailleurs,

11 repos seraient supprimés. La durée journalière maximum du travail augmenterait d'une heure. Le temps de conduite pourrait être de 7 heures consécutives sans pause. Pour comparaison, les routiers doivent prendre une pause minimale de 45 minutes après 4 h 30 de conduite.

Les sédentaires ne sont pas mieux lotis, et même plus durement touchés selon leur type de travail. Le temps de travail annuel augmente, de 39 heures en travail posté et de 18 heures dans les autres cas. La perte de repos annuelle varie entre 3 et 21 repos.

Pour tous les travailleurs du rail, roulants et sédentaires, la journée de travail peut être allongée de 2 heures sans qu'ils puissent refuser. Les cheminots seront informés de leur calendrier de travail au plus tard 24 heures avant la prise de service et leur horaire de travail peut être modifié une heure avant la prise de poste. La notion de roulements et

de grilles de travail préétablies et négociées disparaît. Il faut être corvéable à merci !

Pour tous les cheminots, alors qu'annuellement 52 repos doubles (deux jours consécutifs) étaient garantis, ainsi que 12 week-ends et 22 dimanches, plus aucun ne l'est.

La direction tente de minimiser l'impact de ce décret-socle en prétendant qu'il sera complété par la convention collective et un accord d'entreprise, censés être plus favorables. Comme si le patronat allait redonner ce que le gouvernement vient de lui offrir !

D'ailleurs, la branche ferroviaire du Medef, l'UTP, déclare ne pas avoir de mandat pour négocier une convention collective ! De son côté, le gouvernement insiste et a déjà déclaré qu'en l'absence d'accord c'est le décret-socle qui s'appliquerait.

Face à cette attaque de front de l'ensemble des travailleurs du rail, une riposte générale apparaît indispensable à l'échelle de tout le pays. Pour l'instant, les fédérations syndicales s'orientent vers une journée d'action le 9 mars, en espérant que les représentants patronaux voudront

bien négocier. Mais les cheminots, du public comme du privé, n'ont rien à attendre des négociations. En publiant son décret-socle, le gouvernement a d'ailleurs été clair sur l'objectif qu'il poursuit, en accord avec la direction de la SNCF et les patrons privés du ferroviaire.

Contre les reculs programmés, à la SNCF comme dans l'ensemble des entreprises, avec la mise en pièces du Code du travail organisée par le gouvernement plus que jamais, la seule arme des travailleurs, c'est la grève !

Christian Bernac



Manifestation de cheminots en 2014.

Contrôleurs de Rhône-Alpes : grève contre les restructurations

Les contrôleurs de la région Rhône-Alpes étaient nombreux en grève les 20 et 21 février, week-end de trafic important en raison des vacances d'hiver.

Leur mouvement a commencé vendredi 19 février et s'est poursuivi jusqu'au dimanche 21 inclus. Vendredi et samedi, le mouvement a été très bien suivi. De nombreux trains étaient supprimés ou remplacés par des cars, y compris sur les trajets à destination des vallées alpines. Sur les trajets que la SNCF jugeait moins rentables, sur Bourg-en-Bresse ou Roanne, seuls un tiers des trains ont circulé samedi. Ce jour-là, des TGV Lyon-Paris ont même été touchés, ce qui démontre l'importance de la mobilisation, car c'est un axe prioritaire pour la SNCF.

Ce mouvement fait suite à une journée de grève fin décembre. Les contrôleurs dénoncent les

restructurations que la direction prévoit en 2016. Celle-ci veut leur imposer d'effectuer le contrôle des TGV sur les quais, ce qui pourrait entraîner une baisse de salaire et aussi des suppressions de postes chez les agents d'accueil en gare.

Sur les TER, c'est la suppression pure et simple des contrôleurs qui est prévue. Le contrôle se ferait en brigade, comme dans le métro, ce qui s'accompagnerait d'une centaine de suppressions de postes. Les conducteurs sont d'ailleurs déjà encouragés à faire les annonces à la place des contrôleurs. Toute cette politique va dans le même sens : faire circuler les trains à moindre coût, en économisant sur le dos des cheminots et de la

sécurité des voyageurs.

Dans les gares de Lyon, les contrôleurs ont été rejoints vendredi dans la grève par les vendeurs et agents d'accueil. En gare de Perrache les guichets étaient fermés, et à la Part-Dieu près de la moitié des agents étaient grévistes. La SNCF a fait appel à des CDD, et de nombreux chefs ont été mis à contribution. Les agents des gares exprimaient ainsi et de nouveau leur rejet des dizaines de suppressions de postes, celles qui ont déjà eu lieu et celles que la SNCF peut prévoir encore.

La présence d'un huissier sur le piquet de grève puis dans les locaux de la direction en gare de Perrache a montré que la direction craint la mobilisation des cheminots. Si elle pense que ses huissiers vont la décourager, elle se trompe.

Correspondant LO

Ateliers TGV Paris Sud-Est : suppressions de postes, on n'en veut pas !

Sur les sites de Ville-neuve-Saint-Georges (Val-de-Marne) et de Paris-Conflans (près de la porte de Bercy), du mardi 16 au jeudi 18 février, les cheminots ont été nombreux à se déclarer en grève reconductible afin de s'opposer à la cinquantaine de suppressions de postes annoncées. De surcroît, cette décision tombait alors que le directeur d'établissement était parti en vacances.

Selon les plans de la direction, certaines équipes seraient réduites de moitié sous prétexte d'une prétendue baisse de charge. En fait, nous avons toujours autant de travail. Pour preuve, à l'unité Aménagement intérieur (AI) par exemple, des intérimaires ont été appelés

pour remplacer des cheminots, avec bien sûr des conditions de travail encore dégradées. Dans ce contexte de dérégulation du secteur ferroviaire, la SNCF est insatiable en matière de rentabilité et de profits. Face à cette situation qui devient intenable, les assemblées des grévistes, qui se sont tenues sur les deux sites, ont permis de faire entendre à la direction la colère des travailleurs.

À l'issue de ces trois jours de grève, la direction n'a pas renoncé aux suppressions de postes. Mais les grévistes ne voulaient pas que cela passe comme une lettre à la poste et ils sont bien contents de le lui avoir dit avec force.

Correspondant LO



Informaticiens de PSA en grève.

PSA – Rennes : les informaticiens font monter la pression

À l'usine PSA de Rennes, la mobilisation des informaticiens est montée d'un cran la semaine dernière contre la volonté de la direction d'externaliser à la société Capgemini, dès le 1^{er} juin, une partie des services informatiques. Une vingtaine d'entre eux se sont mis en grève depuis le 18 février.

Très vite, cela a eu des conséquences pour PSA : une montée de version d'un logiciel informatique gérant un magasin de pièces de rechange à l'usine de Vesoul s'est mal passée, et l'activité de ce site a été ralentie toute la journée. Les grévistes s'en sont sentis renforcés.

Tous les midis, leur collectif a fait voter des actions pour la semaine suivante. Ils ont ainsi décidé d'aller le lundi 22 février à Poissy, où se réunissait le comité central d'entreprise (CCE), consulté sur le projet d'externalisation. Une vingtaine d'entre eux ont fait le déplacement, munis de pancartes « PSA m'a vendu » et « En grève ».

Les militants CGT de l'usine de Poissy et de

l'union locale CGT les ont accueillis chaleureusement, mais il n'en a pas été de même de la part des autres directions syndicales, qui ne leur ont pas réservé le même accueil. Le délégué de FO au CCE, venu de l'usine de Rennes, a même fait un grand détour pour les éviter. Voyant l'attitude de ces délégués, les grévistes de Rennes sont entrés dans le vaste hall du Pôle tertiaire de Poissy, pour prendre contact avec les salariés qui y travaillent. Très vite, un rassemblement d'une centaine de personnes s'est constitué.

Au CCE, la direction lâchait une prime de 6000 euros brut au titre du dédommagement et la possibilité d'adhérer, pendant un mois,

au plan de départs volontaires. Cette démarche procure à ceux qui trouvent un autre employeur des primes plus importantes. Mais ces mesures ont été jugées largement insuffisantes par les grévistes. Ils ont tenu à le faire savoir en s'approchant de la salle où se tenait le CCE, ce qui a provoqué un petit mouvement de panique au sein du service de sécurité du site, qui s'est empressé d'en bloquer l'accès.

Reçus enfin par un DRH, les grévistes de Rennes ont quitté la salle après s'être entendu dire que la prime de 6000 euros ne serait versée que si la grève s'arrêtait. Pour eux, cela signifiait que la direction craignait réellement leur grève. Ils ont alors décidé de réunir leur collectif le lendemain à Rennes. Les plus combatifs veulent amplifier la grève, considérant que la direction, avec sa prime, leur payait trois mois de grève.

Correspondant LO

Renault – Sandouville : record de précarité

À l'usine Renault de Sandouville en Seine-Maritime, qui assemble notamment le véhicule utilitaire Trafic, les milliers de postes supprimés ont été remplacés par des contrats d'intérim. Le recours massif à une main-d'œuvre précaire fait partie de la course à la rentabilité. Alors qu'en 2008 il y avait près de 4500 emplois en CDI, il y a aujourd'hui près de 1400 intérimaires pour 1200 travailleurs en CDI. La précarité accompagne la dégradation des conditions

de travail et l'augmentation de la productivité. La direction de l'usine fait croire que les intérimaires sont là pour répondre à un surcroît d'activité, alors qu'ils remplacent les salariés partis en retraite.

En 2013, le gouvernement PS avait vanté l'accord de compétitivité Renault, qui supprimait 8260 postes dans le groupe. Il rajoutait même qu'il valait mieux des intérimaires que des chômeurs, justifiant ainsi le recours abusif aux contrats précaires.

Avec des contrats de six mois, renouvelables jusqu'à douze mois, les intérimaires sont contraints d'accepter des tâches pénibles, voire dangereuses, s'ils veulent avoir une chance de voir leur contrat prolongé. Aujourd'hui, ils occupent 90 % des postes sur la chaîne de montage et s'y ruinent la santé.

Renault annonce tous les ans des milliards de bénéfices. Alors, il y a largement l'argent nécessaire pour embaucher massivement!

Correspondant LO

Hutchinson Chalette-sur-Loing : débrayage pour les salaires

À l'annonce de la direction d'Hutchinson à Chalette-sur-Loing, dans le Loiret, qu'il n'y aurait pas d'augmentation générale au-dessus de 1650 euros brut, et seulement 0,3 % pour les salaires inférieurs, la participation aux réunions d'information syndicale a été plus importante que d'habitude.

Lors de la dernière réunion sur les salaires, le 16 février, 170 travailleurs, surtout en production, ont débrayé pour exprimer leur mécontentement.

Un travailleur a interpellé un directeur : « Je gagne 1300 euros, et vous, combien gagnez-vous ? » Un autre a montré sur son smartphone l'état de son compte, et a demandé publiquement : « Qui est à découvert ? » Des mains se sont levées et plusieurs ont aussi sorti leur smartphone. Des travailleuses expliquaient

qu'elles n'avaient pas été augmentées depuis des années et allaient partir avec une retraite de misère. Quelqu'un a aussi fait remarquer qu'Hutchinson, au titre du CICE, a touché 2,6 millions d'euros en 2015 et que, par conséquent, les miettes accordées provenaient de nos impôts.

Trois jours plus tard, comme dans toutes les usines du groupe, un nouveau débrayage a eulieu. En dix ans, Hutchinson, dont les profits sont en hausse ces dernières années, a versé à Total trois milliards d'euros. Alors, ce ne sont pas les 110 euros ajoutés à la prime d'intéressement, ni le fait d'avoir relevé de 1650 à 1780 euros la limite du salaire pour toucher les 0,3% (5,34 euros brut mensuels !), qui ont pu mettre fin au mécontentement.

Correspondant LO

Ivéco bus – Annonay : en grève pour une augmentation

Mercredi 17 février, les travailleurs de l'usine Ivéco bus, la filiale cars et bus du groupe Fiat, à Annonay dans l'Ardèche, se sont mis en grève. La proposition de la direction d'une augmentation des salaires de 3,5 euros brut par mois a été vécue comme une provocation et a déclenché le mouvement.

Tout au long de l'année 2015, les lignes de montage ont tourné sans arrêt. Pour faire face aux commandes, les cadences ont augmenté sans cesse. Le site d'Annonay étant saturé, un atelier de finition a dû être ouvert à Bourg-Argental, à 14 km de là. Près de 900 intérimaires (pour 1200 travailleurs en fixe) ont été embauchés jusqu'en décembre, avant d'être renvoyés et d'être peut-être repris plus tard, après restructuration des ateliers et des lignes. Pour 2016, le carnet de commandes s'annonce aussi plein avec, entre autres, la mise en application de la loi Macron, qui encourage le développement du transport par autocar. Le ministre était d'ailleurs venu à l'usine, en septembre dernier, pour vanter sa loi de libéralisation des transports.

Voilà pourquoi la proposition de la direction n'est pas passée et a provoqué la grève. À l'appel des organisations syndicales, près de

trois ouvriers sur quatre ont cessé le travail. En étant nombreux sur le piquet de grève à l'entrée de l'usine, ils ont montré leur détermination. La direction a commencé à revoir ses propositions à la hausse, avec une augmentation minimum de 14 euros brut. Mais c'est encore bien loin des 40 euros demandés par les grévistes, qui ont voté la reconduction de la grève, qui s'est poursuivie lundi 22 février.

Le groupe Ivéco bus a vendu cette année des bus aux quatre coins de l'Europe, en France à la RATP, en Italie, en Espagne, mais aussi au Kazakhstan ou en Azerbaïdjan, qui avait commandé 300 bus pour sa capitale, Bakou. Les bénéfices sont là et arrondissent la fortune de la famille Agnelli.

Par leur grève, les travailleurs d'Annonay ne font que réclamer une partie des richesses qu'ils ont créées.

Correspondant LO

Airbus-Nantes : poursuite des débrayages

Commencés le 2 février dans les usines de Nantes et Saint-Nazaire, à l'appel de la CGT, les débrayages continuent à l'usine de Nantes. Plusieurs centaines de travailleurs refusent le pointage en bleu de travail que veut leur imposer la direction générale d'Airbus France. Les sites de Toulouse, Nantes et Saint-Nazaire sont concernés.

À Nantes, les débrayages s'organisent au rythme de deux heures, le mardi et le jeudi, par équipe et par semaine. La deuxième semaine, la CFDT s'est jointe au mouvement, ce qui a grossi le nombre de grévistes et de participants, qui est alors monté le mardi 16 jusqu'à 450 sur un effectif de 1 200 salariés en production. Ils étaient même encore un peu plus nombreux lundi 22, lors d'un rassemblement entre 11 h et 15 h devant l'usine. Au même moment, à Saint-Nazaire, 200 salariés débrayaient aussi.

Ce projet de faire travailler 20 minutes de plus par jour passe d'autant plus mal que les carnets de commandes sont pleins, jusqu'à dix ans de travail, et que les profits affichés explosent.

Mais la direction continue de justifier cette augmentation de 20 minutes par jour du temps de travail par la nécessité d'améliorer la productivité pour faire face à la montée en cadence de la production d'appareils. En 2015,

Airbus a livré 635 avions et devra en livrer 650 en 2016, sans véritables investissements matériels et surtout humains. Les rares embauches en CDI ne compensent pas les départs en retraite. La sous-traitance, les emplois intérimaires fleurissent. On compte 340 intérimaires rien que sur le site de Nantes. Mais cela ne suffit pas à la direction, qui s'attaque maintenant au temps de travail des salariés Airbus embauchés à la production. Elle prétend pour cela le fait que, dans de nombreuses entreprises, le temps d'habillage et de déshabillage n'est pas comptabilisé et qu'il sera compensé à raison de 60 euros brut en moyenne par mois et trois jours de congé par an.

Cette propagande patronale est reprise aussi par le syndicat FO, majoritaire dans l'usine, qui est opposé aux débrayages et martèle : « Ne coupons pas l'arbre qui nous nourrit tous les jours. » Et même, plus choquant encore : « Cette grève est une grève de riches », propos

repris dans la presse locale. Cela n'empêche pas des syndiqués FO de se joindre aux débrayages, en manifestant leur désaccord avec la position de leurs dirigeants.

Pendant le débrayage du lundi 22 se tenait une réunion du comité hygiène et sécurité (CHSCT), avant celle du comité d'entreprise qui se tiendra mercredi pour valider ou non le projet.

Le CHSCT de lundi a fait flop, dans la mesure où les syndicats CGC et CFTC se sont abstenus, FO, pourtant clairement pour le projet, n'a pas participé au vote, et la CGT et la CFDT ont voté contre.

Dans la semaine, la direction d'Airbus France a déjà confirmé sa volonté de mettre en place le badgeage en bleu en avril prochain.

En attendant, les débrayages se poursuivent et les discussions vont bon train, y compris pour dire qu'à l'heure où le gouvernement, main dans la main avec le Medef, prépare une liquidation des 35 heures et une aggravation généralisée des conditions de travail, les salariés d'Airbus montrent par leur refus de travailler plus qu'il est possible de résister au diktat des patrons.

Correspondant LO



Manifestation dans un atelier.

Airbus, STX : mensonges patronaux à la une

L'édition nazairienne de *Ouest-France* du 15 février titrait à la une : « Ces emplois qui ne trouvent pas de candidats ». Le 1^{er} février, le journal s'était déjà fait le relais de la direction d'Airbus qui « peine à recruter des ajusteurs, chaudronniers, électriciens ». Ce coup-ci, c'est le PDG du chantier naval STX, entre autres patrons, qui déclare : « On ne remplit pas les embauches d'ouvriers à la vitesse que nous voudrions. »

Cette campagne patronale est là pour justifier l'absence locale de véritables embauches. Airbus recourt massivement à l'intérim et STX emploie des travailleurs détachés qui, lorsqu'ils viennent des pays de l'Est, coûtent bien moins cher que la main-d'œuvre locale.

Voilà pourquoi, malgré la montée en charge de ces deux poids lourds de l'industrie locale, qui ont des commandes pour neuf ans en ce qui concerne l'aéronautique et les cinq ans à venir pour la construction navale, le chômage reste important dans la région. Dans la communauté d'agglomération

de Saint-Nazaire, où 11 900 chômeurs sont recensés, il atteint un taux de 9,2%. Cela pèse bien sûr sur les salaires et c'est cette situation que le patronat veut maintenir.

D'ailleurs, dans le même article où est mis en lumière le manque de tuyauteurs, on apprend que le salaire de ce tuyauteur soi-disant introuvable n'est que légèrement supérieur au smic. Si le marché de l'embauche était aussi tendu que le prétendent les patrons, cela devrait pousser les salaires à la hausse. Ce n'est visiblement pas le cas.

Dans les dix dernières années, STX a formé plus de 400 apprentis ou assimilés, mais n'a proposé l'embauche qu'à quelques dizaines d'entre eux. Et le nombre d'ouvriers dans l'entreprise est passé de 3 000 en 2003 à moins de 900 aujourd'hui. Cela seul suffit à démontrer les mensonges de la propagande patronale pour tenter d'opposer les travailleurs entre eux et monter l'opinion publique contre les chômeurs qui dédaigneraient les emplois qu'on leur propose.

Correspondant LO

Mahle Behr France – Rouffach : grève contre les prétentions des actionnaires

À l'usine Mahle Behr France de Rouffach (Haut-Rhin), qui produit des radiateurs pour l'automobile, un plan de suppression de 110 des 900 postes, accompagné d'une baisse de 8 % de la masse salariale, a été annoncé. Plusieurs centaines d'ouvriers de

l'équipe du matin ont débrayé jusqu'au changement de poste. Ils ont été rejoints par leurs collègues d'après-midi.

Pour faire pression sur la direction, les salariés comptent sur le fait que certaines chaînes de montage sont en flux tendu, comme à l'usine PSA de

Vigo en Espagne ou sur la T9 à Sochaux.

En 2015, Mahle Behr France a engrangé six millions d'euros de profits. Ce groupe a les moyens d'augmenter réellement les salaires et de ne pas licencier.

Correspondant LO

Station des Deux-Alpes : les soutiers de l'or blanc se rebellent

Près de la moitié des 400 pisteurs de la station des Deux-Alpes en Isère se sont mis en grève mercredi 17 février pour réclamer de meilleurs salaires et des embauches. La grève a entraîné l'arrêt complet des remontées mécaniques. Du coup, la direction a proposé 2 % d'augmentation au lieu de 0,5 %, ce qu'a accepté l'un des syndicats.

Cette station appartient à la Compagnie des Alpes, qui contrôle, outre des stations de ski, des parcs de loisirs comme le Futuroscope ou le parc Astérix. Pour ses propriétaires, qui encaissent de confortables dividendes, la neige c'est de l'or blanc.

Mais, sans travailleurs pour damer les pistes, lessécuriser, faire fonctionner

les installations et encadrer les skieurs, la neige ne rapporte rien. Souvent précaires, mal logés, mal payés, ces travailleurs sont les soutiers de l'or blanc. Aux Deux-Alpes, les soutiers ont relevé la tête. On ne peut qu'espérer que tous les saisonniers suivent la piste ouverte par cette grève.

Correspondant LO

Altran : patron tricheur : CAC 40 : krach ou pas krach, ils en croquent

Le groupe Altran, une entreprise de conseil en innovation et ingénierie qui emploie de nombreux ingénieurs sous-traitants, dans l'aéronautique comme à Airbus, dans l'automobile comme à Renault, ou encore dans l'énergie, s'est fait condamner pour non-paiement des heures supplémentaires. Selon la convention collective de ce secteur, il est possible pour un employeur d'embaucher des ingénieurs sur une base de 35 heures avec 10% d'heures supplémentaires gratuites, ce qui porte la durée hebdomadaire à 38 h 30. Mais pour cela il faut que le salaire de base soit au-dessus d'un minimum fixé. Or Altran paye beaucoup d'ingénieurs en dessous de ce minimum. En septembre 2014, une vingtaine de salariés d'Altran travaillant sur le site d'Airbus dans la

région de Toulouse avaient réussi à faire condamner l'entreprise pour toutes les heures supplémentaires non payées, et à verser en moyenne 30 000 euros à chaque plaignant. Altran s'était pourvu en cassation mais, en novembre 2015, la Cour de cassation avait donné raison aux salariés. Depuis, des centaines d'ingénieurs, avec l'aide du syndicat CGT Altran, ont monté des dossiers similaires. Et lundi 29 février 300 dossiers seront présentés au conseil des prud'hommes de Toulouse. Pour l'ensemble des régions de France, le nombre de dossiers en cours monte actuellement à 450. Mais c'est encore très loin du compte, car la CGT Altran estime que 8 000 salariés pourraient réclamer le paiement d'heures supplémentaires non payées.

Correspondant LO

Michelin : profit record

Michelin vient d'annoncer des bénéfices en hausse de 12,8% en 2015 (1,16 milliard d'euros), un chiffre d'affaires en hausse de 8,4%, et une hausse des ventes de 3,2%. Pendant ce temps, les effectifs ne cessent de baisser et quatre sites européens ont été fermés en 2015. Cela n'empêche

pas le groupe Michelin de recevoir des subventions du gouvernement de plusieurs millions d'euros, au titre du CICE entre autres. La fortune des actionnaires de Michelin vient de l'exploitation de ses salariés avec la complicité de l'État.

Correspondant LO

Plusieurs groupes industriels français ont publié des résultats financiers pour l'année 2015 qui vont ravir les actionnaires. L'Oréal a annoncé des profits en augmentation de 12,8%, passant de 3,8 milliards en 2014 à 4,3 milliards pour 2015. Total, malgré l'effondrement des cours du pétrole, enregistre la meilleure performance des Majors pétrolières en 2015, avec 10,5 milliards de bénéfices. Malgré la baisse enregistrée par rapport à l'année précédente, Total a précisé que la priorité restait le maintien des dividendes versés aux actionnaires. Faurecia, dont le premier actionnaire est PSA, a annoncé des bénéfices en augmentation de 123%, à 370 millions d'euros, et un doublement des

dividendes. Renault a fait 2,9 milliards de bénéfices, en augmentation de 48% par rapport à 2014. Ainsi, les uns après les autres, les groupes industriels, notamment ceux du CAC 40, présentent des bilans florissants pour 2015, malgré la crise et les menaces de krach. La presse économique évoque la baisse de l'euro, le prix du pétrole, voire les vertus des PDG pour expliquer ces résultats. Mais la raison principale de ces profits qui se maintiennent ou augmentent se trouve dans les conditions de travail dégradées, les cadences qui augmentent, les suppressions d'emplois ou l'utilisation de plus en plus étendue de la main-d'œuvre précaire, et bien sûr les salaires bloqués.

Boris Savin



Total au sommet des profits.

Dividendes 2015 : 1 150 milliards de dollars

En 2015, le montant total des dividendes versés aux actionnaires par les 1 200 plus grandes entreprises dans le monde a atteint 1 150 milliards de dollars. En 2010, ce n'était « que » 778 milliards. Les entreprises des États-Unis restent les plus

généreuses, suivies par celles du Japon puis du Royaume-Uni, en raison de la concentration de sociétés minières ou pétrolières à la City de Londres. Mais en Europe continentale les entreprises qui soignent le mieux leurs actionnaires sont basées en France. Ceux-ci ont

reçu 47 milliards de dollars en 2015, bien mieux qu'en Allemagne (34,2 milliards), en Espagne, en Italie ou aux Pays-Bas. Autrement dit, si en France le patronat est soi-disant accablé de charges, il lui reste un petit quelque chose...

Michel Bondelet

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel. Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal février 2016.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20 - Télécopie: 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription. Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte

ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante: Lutte ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18. Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66% de ce don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à

une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Migrants : L'Europe se hérissent de barbelés

Mardi 23 février, la police grecque a encerclé 600 migrants massés près de la Macédoine, au nord du pays, pour les ramener par cars à Athènes. Ils sont plusieurs milliers près de la frontière. Ce sont en grande majorité des Afghans et des sans-papiers.

Or la Macédoine a décidé de n'ouvrir ses frontières qu'au compte-gouttes à ceux qui disposent de papiers, et de refuser le passage aux Afghans. L'Autriche, de son côté, n'acceptera que quatre-vingt demandeurs d'asile par jour et 3 200 migrants en transit. Ces trois pays, ainsi que la Croatie et la Slovaquie, vont mettre en place des postes d'enregistrement communs pour « trier » les réfugiés venant de Grèce.

Quant à la Grèce, au moment où sa police tentait de récupérer quelques centaines de réfugiés dans le nord, elle recevait, en deux jours, plus de 4 000 migrants au Pirée et bloquait les cars prévus à l'origine pour les emmener vers le nord.

La situation est à la fois totalement absurde et dramatique pour les réfugiés. Quand ils ont réussi à échapper à la noyade, ils se retrouvent en Grèce, véhiculés du nord au sud du pays et du sud au nord au gré des fermetures de frontières. Ils sont au mieux entassés dans des hébergements improvisés,

d'anciens camps militaires, ou au pire, en pleine nature, le long de la frontière, dans le froid et sous la pluie. Ils ont enrichi les passeurs, beaucoup se sont fait voler leurs papiers ou les ont vus confisqués par la police, comme le raconte un Irakien qui, depuis trois jours, attend, dans un bus, un hypothétique passage.

Le 18 février, le Conseil européen a reconnu que la situation était catastrophique et qu'il fallait apporter une aide humanitaire « aux États membres affectés », comme la Grèce. Les dirigeants des pays européens les plus riches reconnaissent que la crise est catastrophique mais, l'Allemagne mise à part, ils ont dès le début, verrouillé leurs frontières. Ils ont rejeté sur les pays plus pauvres, et en particulier sur la Grèce, la responsabilité d'accueillir et de « trier » tous ceux qui fuient parce qu'ils sont chassés de chez eux par la misère et les guerres fomentées ou soutenues par ces mêmes pays riches.

Sylvie Maréchal

Venezuela : le régime chaviste annonce un plan d'austérité

Acculé par la diminution de la rente pétrolière, le successeur de Chavez, Nicolas Maduro, a annoncé le 17 février un plan d'austérité avec hausse du prix de l'essence, dévaluation de 58 % du bolivar, la monnaie locale, mais aussi augmentation des minima sociaux.

Comme d'autres pays producteurs de pétrole, le Venezuela est victime de la chute du prix du baril, tombé de 100 à 30 dollars. Toute l'économie dépend de la rente pétrolière, et d'abord les programmes sociaux qui ont fait la réputation du gouvernement d'Hugo Chavez.

Le lendemain de la déclaration de Maduro, la Banque centrale indiquait que l'inflation était de près de 181 % (mais le FMI l'estime quatre fois plus forte) et que le produit intérieur brut avait reculé de près de 6 % pour la deuxième année consécutive. Quant au ministre de l'Économie, il a été remercié un mois après sa nomination et remplacé par l'ex-dirigeant de la Fédération des petites et moyennes industries, rallié au chavisme.

Le prix de l'essence, gelé depuis 1999, la rendait quasi gratuite. Le 1^{er} mars prochain, le prix de l'essence ordinaire sera multiplié par dix et celui du super par soixante. L'essence ordinaire va passer de 0,07 à 1 bolivar et le super de 0,097 à 6 bolivars. Maduro a expliqué qu'actuellement distribuer le carburant coûte davantage à l'État que ce que cela lui rapporte.

Avec la dévaluation prévue, le dollar va officiellement coûter 10 bolivars, et

bien plus au marché noir. C'est dire que, malgré l'augmentation, l'essence restera encore bon marché, ce qui ne rassure pas la population qui fait la queue pour acheter l'essence à l'ancien prix.

Crise de la rente pétrolière

Depuis plus de deux ans, le régime se débat dans la crise engendrée par la baisse de la rente pétrolière. La rente permettait de financer les divers programmes sociaux, santé, éducation, logement et même de remplir les rayons des grandes surfaces alimentaires. Avec le rétrécissement de la rente, les produits de première nécessité, farine, riz, café et médicaments manquent, car l'État n'arrive plus à payer ses fournisseurs.

Depuis décembre dernier, l'opposition, qui réunit la droite et les partisans d'un capitalisme sans entraves, contrôle les deux tiers de l'Assemblée nationale et cherche à destituer le président. Elle estime que le plan d'austérité, qui devrait rapporter 700 millions d'euros à l'État, arrive trop tard.

Depuis toujours, l'opposition reproche au gouvernement chaviste d'avoir dilapidé l'argent en programmes sociaux au

détriment de la modernisation de l'appareil économique car, représentant les nantis écartés du pouvoir depuis 1999, elle se moque bien du sort des classes populaires et des efforts du régime pour réduire un peu les inégalités.

Le régime chaviste, lui, craint non seulement cette opposition de la droite mais aussi que le mécontentement de la population, y compris de ceux qui furent jusqu'à ces derniers temps ses soutiens, ne débouche sur des émeutes comme le pays en a connu, en 1989, quand le gouvernement d'alors, étiqueté « socialiste », avait annoncé une forte hausse des prix des transports; émeutes réprimées alors dans le sang. C'est aussi pourquoi Maduro a augmenté de 20 % le salaire minimum, les retraites et les bons alimentaires.

Quand la droite et les capitalistes tentaient de les renverser, avec l'appui des États-Unis au début des années 2000, les chavistes avaient réussi à s'appuyer sur la population pauvre et une partie de l'armée, neutralisant ainsi l'opposition de droite. Mais maintenant que les difficultés inhérentes au capitalisme ressurgissent, celles-ci pourraient bien finir d'aliéner les soutiens populaires des chavistes. Ces derniers payeraient alors d'avoir imaginé qu'on peut s'affranchir des contraintes économiques sans s'attaquer radicalement au système capitaliste.

Jacques Fontenoy

Ventes d'armes : ça baigne dans le sang et les profits !

La France a engrangé en 2015 pour 16 milliards d'euros de commandes de matériels militaires à l'exportation, un record. Les ventes se sont multipliées, des Rafale pour le Qatar et l'Égypte aux hélicoptères d'attaque pour la Corée du Sud.

La France serait donc à nouveau le premier exportateur d'armes de la planète par tête d'habitant. Le groupe Thalès annonce avoir augmenté ses profits de 44 % en 2015. L'équipe de Hollande se vante d'avoir été nettement meilleure que celle de Sarkozy au service des marchands de canons. Elle a même réussi à revendre à l'Égypte les frégates construites pour la Russie, spécialement

renforcées pour affronter glaces et hivers rigoureux !

Pour 2016, les perspectives sont mirobolantes. Si ses efforts aboutissent, l'Inde achètera des Rafale et l'Australie des sous-marins. Au Moyen-Orient, bien sûr, les prix du pétrole baissent, et avec eux les revenus des pays du Golfe. La guerre qui s'y déroule permet néanmoins aux marchands d'armes d'espérer de nouveaux contrats profitables.

Les industriels français espèrent notamment vendre quatre satellites à l'Arabie, soixante Rafale aux Émirats, un système de défense anti-aérien à la Turquie, vingt-quatre hélicoptères et vingt-huit chasseurs Eurofighter au Koweït, et recevoir deux milliards d'argent saoudien pour rééquiper l'armée libanaise. La guerre au Yémen, où les chars Leclerc achetés par les Émirats arabes unis sont utilisés, est aussi une excellente vitrine pour l'industrie française.

Et même la détresse des migrants qui fuient la guerre est une source de profits supplémentaires

pour Thalès, Airbus Defence and Space, et autres pourvoyeurs de barrières électroniques, caméras

infrarouges qui ont déjà équipé des milliers de kilomètres de frontières.

Serge Fauveau

